

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 101

MONTREAL, LE LUNDI 1^{er} MAI 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Les abonnés de l'inégalité

Revoici donc le 1^{er} mai, «la journée internationale des travailleurs et des travailleuses». C'est la fête de ceux (et celles) qui bossent, bâchent, besognent et boulonnent. C'est le temps pour les chanceux (et les chanceuses... pour les deux-tiers du salaire) qui occupent un emploi plus ou moins stable, de défendre leurs droits acquis, leur pouvoir de consommer, leur protection professionnelle, leurs avantages sociaux, leurs fabuleux fonds de retraite et ce qui n'est pas rien: leur statut social valorisé. Les autres, qui vont de chômage en BS, surtout des femmes, surtout des jeunes, n'ont pas de quoi pavoiser aujourd'hui. En fait, ce jour leur rappelle qu'ils forment une nouvelle couche d'exclus des richesses et d'abonnés aux inégalités.

Plusieurs mesures des inégalités socio-économiques des pays fortement industrialisés indiquent que la courbe de la pauvreté s'est neutralisée au début de la dernière décennie pour recommencer à progresser depuis 1990. Le rêve d'une société plus juste, de plus en plus égalitaire, porté par les années 60 et 70, ballotté au gré des interventions étatiques, des revendications syndicales et des concessions patronales, s'est brisé sur l'écueil de la décennie des années-fric et du néolibéralisme. Nos dirigeants défendaient alors la théorie économique du cheval et des moineaux: en se nourrissant, le canasson laissait tomber des miettes pour engraisser la gent ailée. Hé bien, à l'essai, le joual a enflé sans que la volaille des pinsons n'en profite, ici comme ailleurs.

En 1989, 1% des ménages américains (ceux qui jouissaient d'un patrimoine individuel de 2,3 millions \$ et plus) détenaient près de 40% de la richesse des États-Unis, selon des statistiques colligées par des chercheurs de l'Université de New York et publiées il y a quelques jours. En 1953, cette même tranche de *happy few* ne concentrait que le quart de la richesse nationale américaine. Et les membres de ce peuple d'élus n'ont pas tous à célébrer aujourd'hui, la revue *Forbes* ayant récemment révélé que le meilleur moyen de devenir riche (trois millionnaires sur quatre), ce n'est pas de travailler, mais d'hériter...

Le Québec n'est pas en reste. Le ministère de la Sécurité du revenu révélait la semaine dernière que le nombre d'assistés sociaux de la province atteint maintenant le taux record historique de 808 000 personnes. Il y en avait 300 000 de moins il y a cinq ans. Dans la métropole de la misère, Montréal, on comptait alors 127 000 bénéficiaires de l'aide sociale comparativement à 188 000 le mois dernier.

La pauvreté a changé de visage, encore une fois. Aucune société n'assure le minimum à tous. Ce seuil tolérable varie même en fonction des collectivités. Mais il est significatif que dans nos sociétés d'abondance, une part de plus en plus importante de la population continue à vivre au-dessous de ce minimum.

Le trait le plus marquant de cette évolution récente est l'importante augmentation observée chez les femmes et surtout les jeunes (c'est-à-dire les gens de 35 ans et moins). Quand il ne «décochen» pas, même après de longues études, ceux (et celles) qui travaillent n'ont souvent accès qu'à des emplois précaires, sans protection sociale, avec peu d'avantages sociaux. Les éléments du patrimoine sont aussi répartis de façon très inégale, au désavantage de ce groupe qui n'a que peu accès à l'épargne, à la propriété, aux investissements et surtout aux richissimes caisses de retraite. Il n'y a donc pas qu'un effet d'âge (être jeune) et de sexe (être femme) mais tout simplement un effet de génération (être jeune et/ou femme de nos jours).

Cependant, ces défavorisés ne constituent pas une classe et à peine un groupe de pression. Marx lui-même s'arracherait la barbe à tenter d'analyser la nouvelle classe des «damnés».

Le monde n'est plus divisé en deux, comme il le croyait, entre ceux qui triment («les moulins à plus-value...») et ceux qui les font trimer (les capitalistes mangeurs d'hommes...). Que dirait-il par exemple de ces syndicats qui administrent des milliards de Fonds de retraite et qui sont parmi les principaux actionnaires des grandes banques canadiennes?

Nos sociétés pluralistes ont maintenant plus d'une ligne de division sociale, autour des revenus, de l'occupation, de l'éducation, du prestige ou de la combinaison de ces facteurs. Le tableau général de l'inégalité est gradué, multiple, transversal, même si une couche très mince, au sommet, concentre encore énormément de pouvoir. Les processus générateurs de ces inégalités sociales sont peut-être même trop complexes pour se réduire à des lois générales, puisqu'ils doivent tenir compte de l'héritage et de l'ambition de chacune, des relations et de la chance de chacun, du niveau d'instruction comme du statut de tous.

N'empêche, au total, un fait demeure: il y a maintenant d'un côté ceux et celles qui ont accès, voire qui s'accrochent péniblement, au métro-boulot-dodo (sans parler des canassons qui s'enrichissent en dormant), et d'un autre côté, le quart ou même le tiers de la population qui se retrouve carrément hors-circuit, sans travail, sans rôle, sans prestige, bref, sans raison de fêter...

En 1989, 1% des ménages américains (ceux qui jouissaient d'un patrimoine individuel de 2,3 millions \$ et plus) détenaient près de 40% de la richesse des États-Unis, selon des statistiques colligées par des chercheurs de l'Université de New York et publiées il y a quelques jours. En 1953, cette même tranche de *happy few* ne concentrait que le quart de la richesse nationale américaine. Et les membres de ce peuple d'élus n'ont pas tous à célébrer aujourd'hui, la revue *Forbes* ayant récemment révélé que le meilleur moyen de devenir riche (trois millionnaires sur quatre), ce n'est pas de travailler, mais d'hériter...

En 1989, 1% des ménages américains (ceux qui jouissaient d'un patrimoine individuel de 2,3 millions \$ et plus) détenaient près de 40% de la richesse des États-Unis, selon des statistiques colligées par des chercheurs de l'Université de New York et publiées il y a quelques jours. En 1953, cette même tranche de *happy few* ne concentrait que le quart de la richesse nationale américaine. Et les membres de ce peuple d'élus n'ont pas tous à célébrer aujourd'hui, la revue *Forbes* ayant récemment révélé que le meilleur moyen de devenir riche (trois millionnaires sur quatre), ce n'est pas de travailler, mais d'hériter...

INDEX	MÉTÉO
Agenda.....B6	Montréal
Avis publics.....A4	Ensoleillé avec passages nuageux.
Classées.....B4	Max: 14
Culture.....B8	Québec
Économie.....B3	Ensoleillé avec passages nuageux.
Éditorial.....A6	Max: 14
Le monde.....A5	Détails en B 5
Mots croisés.....B5	
Les sports.....B5	

L'ENTREVUE

Henriette Walter,
alchimiste des langues

PAGE B 1



LES SPORTS

Les Rangers gagnent,
le Canadien est éliminé

PAGE B 5



ACTUALITÉS

Charest cherche
son virage

PAGE A 2

Une victoire sur l'intégrisme



PHOTO ROBERT SKINNER

C'est le poing levé que la cinéaste d'origine algérienne Hafsa Zinaï Koudil est arrivée hier après-midi à l'aéroport de Mirabel. Elle foulait enfin le sol canadien pour accompagner son film *Le Démon au féminin* à Vues d'Afrique. On se rappelle que lundi dernier, un agent de l'immigration canadienne lui avait refusé un visa de séjour, craignant que, menacée de mort chez elle par les intégristes, elle ne fasse une demande d'asile politique. Mais un tollé de protestations venu de la presse et des groupes de défense des droits humains a amené la volte-face du Canada.

«Ces gens-là sont-ils humains?»

La cinéaste algérienne Hafsa Zinaï Koudil débarque finalement à Montréal

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

À son arrivée à Mirabel, elle avait hier après-midi l'énergie des nerveuses et des braves, cette femme qui traversa les montagnes russes des émotions contradictoires toute la semaine. La cinéaste algérienne invitée par Vues d'Afrique pour accompagner son film, dont les mésaventures avec l'immigration canadienne défrayèrent la chronique et soulevèrent l'indignation générale au Québec, est arrivée finalement à bon port. Elle se disait un peu déstabilisée par tout le battage médiatique qui entoure son histoire, mais parlait de victoire.

Toujours pas question qu'elle demande cet asile politique, elle qui laisse outre-mer un mari, quatre enfants et un projet de film en plan.

Lundi dernier, après que l'agente d'immigration lui ait annoncé qu'on lui refusait son visa de séjour par crainte qu'elle ne demande l'asile politique, il pleuvait sur Paris, Hafsa avait les pieds dans les flaqueurs et pleurait comme une petite fille: «Je me suis sentie abandonnée par le Canada. J'avais fui la terreur, j'avais fui la mort. Pourquoi une contrée démocratique me lâchait-elle à son tour?»

«Je suis en colère quand un pays comme le

VOIR PAGE A 8: CINÉASTE

Le référendum reporté

Chrétien lance un appel à la vigilance

Les libéraux fédéraux semblent déçus de la performance de Daniel Johnson

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Conscient que la période estivale peut mener au relâchement du camp du NON, Jean Chrétien a appelé hier les troupes fédéralistes à la vigilance. «Il faut être prêts». Quant au changement de cap du tandem Parizeau-Bouchard, il y voit un «mirage» bien plus qu'un virage.

S'adressant au millier de délégués du congrès de l'aile québécoise du PLC à Trois-Rivières, le premier ministre a exprimé le vœu que, nonobstant le report du référendum à l'automne, les militants demeurent sur

Jean Chrétien:
Ô Canada!

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

La trêve expire en Bosnie

À Sarajevo, on craint une nouvelle flambée de violence

C'est à midi aujourd'hui qu'expire la trêve conclue le 31 décembre dernier entre les belligérants de Bosnie. Bien qu'elle ait été souvent violée, cette trêve, si elle avait été reconduite, aurait laissé une lueur d'espoir aux populations concernées. À Sarajevo, hier, les habitants exprimaient leur inquiétude, d'autant plus que les Serbes se sont montrés récemment très belliqueux. La guerre risque de repartir sur une grande échelle à tout moment.

Sarajevo (AFP) — À quelques heures de l'expiration de la trêve en Bosnie, l'envoyé spécial de l'ONU Yasushi Akashi a semblé avoir perdu l'espoir, hier, de la voir reconduite et a paru prêt à se contenter de promesses des belligérants qu'ils feraient preuve de «retenue».

«J'espère qu'une quelconque base commune» entre Bosniaques et Serbes de Bosnie «pourra être trouvée, qui nous permettra de préserver un degré de stabilisation militaire sur le terrain», a déclaré M. Akashi, sans même prononcer les mots trêve ou cessez-le-feu, à l'issue d'un

VOIR PAGE A 8: BOSNIE

Petite Armée rouge

Pauvre et sans gouverne, l'armée russe commémore de son borbier tchéchène le cinquantenaire de la prise de Berlin

Quelques heures après le suicide d'Adolf Hitler, le 30 avril 1945, des soldats de l'Armée rouge hissaient le drapeau soviétique sur le Reichstag. L'Union soviétique étendait alors son emprise jusqu'à Berlin et sa puissance militaire entrait dans l'histoire de façon fracassante. Aujourd'hui, l'URSS a perdu son empire et est redevenue la Russie. Son armée est un colosse aux pieds d'argile.

PAULE ROBITAILLE
ENVOYÉE DU DEVOIR

Samashki — À l'entrée du petit village de Samashki en Tchétchénie, le campement de fortune des troupes d'élite étale tristement les vestiges de ce qu'on appelait jadis «la Grande Armée rouge». Au milieu des champs, étouffés par la poussière des blindés qui vont et viennent depuis quatre mois, les soldats veillent sur la route. Ils couchent dans des trous qu'ils ont creusés à la pelle, où chaque groupe de huit soldats se partage quatre lits de bois. Matin, midi et soir, à la lueur d'une lampe à l'huile, ils avaient toujours le même pâté indigeste; une variation russe de cretons québécois qu'ils mangent à la cuillère à même le sceau, accompagné d'un jus de prune trop acide et du pain sec.

«Où en est votre armée 50 ans après la grande guerre patriotique?» demande-t-on au sergent Boris qui exige l'anonymat au fond de son trou. «On en est là!» répond-il désespérément en montrant sa piale. Il parle de l'armée américaine comme d'un rêve impossible.

La guerre en Tchétchénie expose au monde entier les tares d'une armée qui a su jadis faire trembler la planète mais qui aujourd'hui n'arrive même plus à chasser convenablement ses soldats.

En cinq mois de bataille, le borbier tchéchène aurait déjà coûté la vie de 10 000 soldats, la moitié des pertes de l'armée soviétique en Afghanistan après 10 ans de guerre. En quelques jours d'offensive seulement, au début de l'intervention,



LA VICTOIRE

VOIR PAGE A 8: ROUGE



PHOTO ARCHIVES
C'était il y a cinquante ans: les Soviétiques entrent dans Berlin et prennent possession du Reichstag.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Course contre la pauvreté

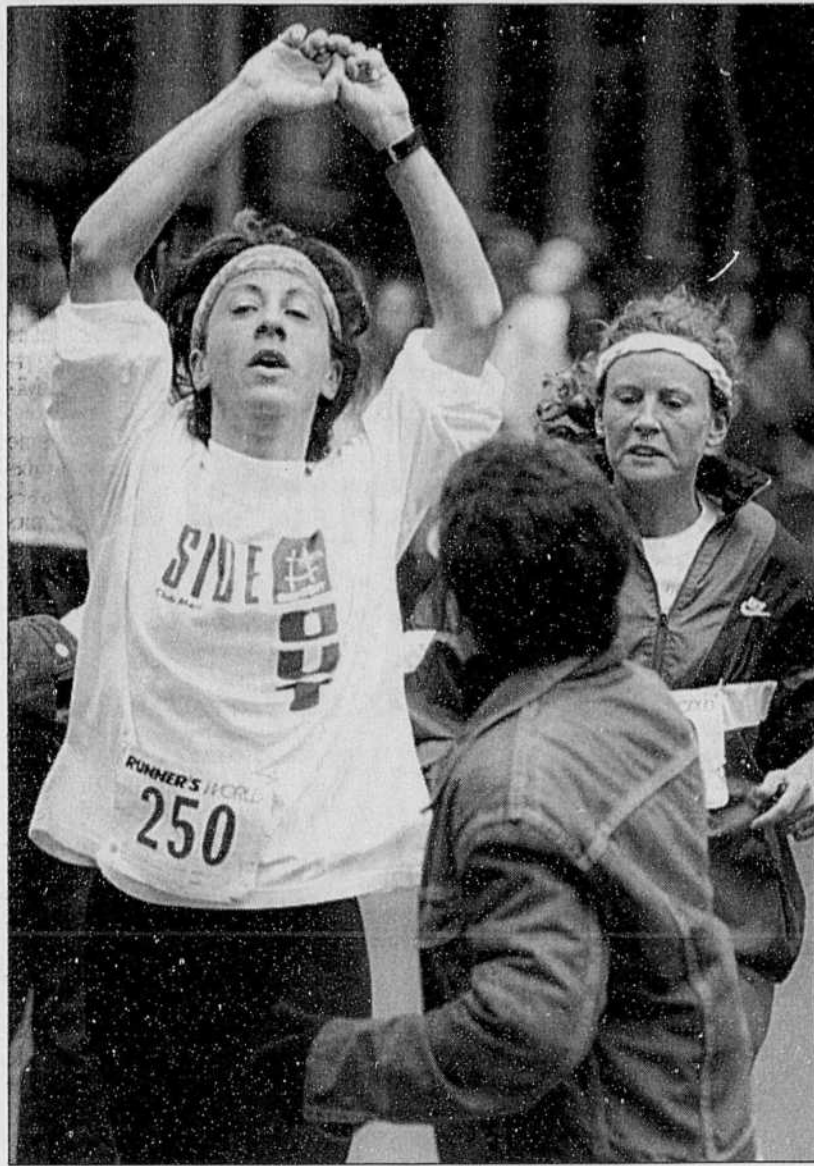


PHOTO ROBERT SKINNER

«DU PAIN ET DES ROSES!», tel est le cri de ralliement sur lequel se fera la Marche des femmes contre la pauvreté, qui démarrera le 26 mai prochain pour aboutir, 200 km et dix jours plus tard, devant le Parlement de Québec. Déjà hier, au centre-ville de Montréal, France Castel, Ariane Émond, Marie-Josée Turcotte, Michèle Rouleau et 130 autres des 850 inscrites s'étaient jointes à la course de 10 km Bill Lewis (événement purement sportif), histoire de s'entraîner à cette marche forcée qui partira de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup. «Nous allons porter au gouvernement neuf revendications concrètes, dit l'une des organisatrices, qui devraient améliorer le sort des femmes à court terme. Et le 4 juin, nous espérons rassembler 10 000 personnes!» Reste à savoir si Lizette Lapointe se joindra à la foule, pour fredonner la chanson-thème Du pain et des roses!

Sainte-Marie-de-Beauce prépare les funérailles de son chef de police

Sainte-Marie-de-Beauce (PC) — Sainte-Marie-de-Beauce prépare les funérailles civiles de son chef de police, Denis Nadeau, tué par balles vendredi par Clément Mercier, l'entrepreneur en pompes funèbres de la ville qui s'était barricadé chez lui en prenant sa fille en otage, avant de l'abattre et de s'enlever la vie par pendaison.

Les funérailles du policier de 60 ans auront lieu demain à l'Église Sainte-Marie, alors que Mercier et sa fille Cindy devraient être enterrés jeudi. L'entrepreneur en pompes funèbres de 54 ans a laissé un mot d'explication avant de se suicider mais la police n'a

pas voulu en divulguer la teneur. Jeudi dernier, il avait embaumé un ami de longue date. C'est ce soir-là qu'il est devenu enragé, a indiqué la police. Hier à Trois-Rivières, le premier ministre Jean Chrétien a souligné que cette tragédie faisait sentir la nécessité d'enregistrer les armes à feu, un des volets du projet de loi sur le contrôle des armes à feu présenté par le ministre de la Justice, Allan Rock.

«Peut-être que si M. Nadeau avait vu dans son registre que ces gens possédaient des armes à feu, il n'y serait pas allé ou se serait protégé», a suggéré Jean Chrétien au congrès des libéraux fédéraux.

Le leadership de Jean Charest confirmé à 96 %

Le PC cherche son virage

Après une longue «introspection», les conservateurs doivent à présent se donner un programme

JEAN DION
LE DEVOIR

Hull — Ayant, aux yeux de son chef Jean Charest, franchi avec succès sa phase d'«introspection», le Parti progressiste-conservateur du Canada est maintenant prêt à s'atteler à la tâche d'élaborer un programme politique susceptible de séduire le plus grand nombre.

Affirmant que le PC a «tenu compte des leçons du passé» qui ont conduit au retentissant échec d'octobre 1993, que «la page est maintenant tournée et [qu']on passe à la deuxième étape qui consiste à tendre la main aux gens autour de nous», M. Charest convient tout de même que le défi ne sera pas mince.

«Nous allons procéder une étape à la fois et nous en tenir à notre plan. Mais j'ai la conviction profonde que nous faisons la bonne chose parce que c'est ce dont le Canada a besoin: une solution de rechange nationale» aux libéraux, a déclaré hier le chef conservateur lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du premier congrès de son parti depuis sa déconfiture électorale.

Samedi, quelque 1700 délégués enthousiastes présents au Palais des congrès de Hull ont confirmé le leadership de M. Charest dans une proportion de 96 %, mais il est ressorti des échanges que le PC cherche toujours sa voie entre la tentation d'un virage prononcé vers la droite et la nécessité de rebâtir l'alliance avec les nationalistes québécois créée par Brian Mulroney dans les années 80.

À l'étroit

À cet égard, «on ne ferme aucune porte à ce moment-ci», a dit M. Charest, soucieux de ne pas provoquer «un débat d'étiquettes» où le PC risquerait de se retrouver à l'étroit entre les libéraux et les réformistes de Preston Manning.

«Notre parti représente le poulx réel du Canada. Il y a une vision du pays qui nous est propre et qui nous distingue des autres partis», a-



PHOTO PC

Jean Charest: une étape à la fois.

t-il ajouté. Cette «vision», c'est notamment celle d'une forte autonomie consentie aux provinces.

Aussi, s'il croit qu'un consensus sur cette question est toujours possible, le leader conservateur sait qu'il devra attendre que la tenue du référendum vienne clarifier la situation. Mais il assure qu'une victoire du NON donnera lieu à l'émergence d'un «vent de changement».

«Il y a une fenêtre qui s'ouvre, et elle est là pour nous si on a assez de lucidité pour saisir l'occasion. Le gouvernement fédéral n'a plus les moyens de son discours. Il sera obligé de revoir ses façons de faire et de retourner en quelque sorte dans ses terres», a-t-il dit.

M. Charest avait par ailleurs gardé quelques flèches pour ses adversaires, raillant le «pur populisme» du Reform qui «répond au téléphone et prend des notes» mais ne

prend jamais d'initiative et dénonçant les libéraux qui ont repris, notamment au titre du libre-échange, de larges pans du programme conservateur.

Après un long mea-culpa d'un an et demi, le chef du PC a d'ailleurs profité de son discours de samedi pour appeler à la fierté conservatrice, louangeant entre autres Brian Mulroney et Kim Campbell. Hier, il en a rajouté.

«Puisque les libéraux fédéraux nous font le compliment de poursuivre nos politiques et, dans beaucoup de leurs faits et gestes, reconnaissent qu'on avait raison, il était temps pour nous aussi de reconnaître nos réalisations et de s'en déclarer fiers. Oui, on a fait notre part d'erreurs mais on a aussi fait des choses pour notre pays», a-t-il expliqué.

«Job de leaders»

C'est donc un parti qui se veut «moderne», qui a créé un conseil national formé du chef et des représentants des 295 associations de comté pour s'assurer que les orientations «viennent d'en bas», «où les leaders font leur job de leaders et où les membres sont de vrais membres», qui abordera les prochains mois avec pour principal objectif de «proposer des idées». Peu ont filtré jusqu'à maintenant, hormis l'hypothèse d'une taxe uniforme sur le revenu inspirée de la tendance républicaine américaine.

Mais Jean Charest maintient que le temps joue en sa faveur, que sa place sur l'échiquier politique se confirmera.

«Le véritable test, dit-il, ce sera la prochaine campagne électorale, et mon intuition me dit qu'au soir de l'élection, bien des gens seront surpris.»

«Cela dit, il faut mériter leur confiance. [Dans les sondages], les gens ne disent pas qu'ils vont voter pour nous, mais ils nous disent que si nous faisons nos devoirs et restons fidèles à nos principes, ils sont prêts à nous écouter. Bien franchement, je peux vivre avec ça», a-t-il conclu.

Copps: le G7 doit donner l'exemple

Hamilton (AFP) — Les gouvernements des sept pays les plus industrialisés doivent donner l'exemple en matière d'environnement, a déclaré la vice-première ministre et ministre de l'Environnement du Canada, Sheila Copps, en ouvrant hier à Hamilton la réunion des ministres de l'Environnement du G7.

«Les gens ne s'attendent pas à ce que le gouvernement fasse des miracles mais ils s'attendent à ce que nous donnions l'exemple et à ce que nous travaillions ensemble de la manière la plus positive» pour éliminer les menaces réelles d'une dégradation de l'environnement, a indiqué Mme Copps.

Le Canada, pays hôte de la rencontre d'Hamilton, souhaite qu'elle permette aux ministres de l'Environnement d'élaborer un message commun en vue du prochain sommet du G7 qui aura lieu à Halifax, du 15 au 17 juin.

Les questions d'environnement doivent être davantage prises en compte dans les dossiers économiques, a estimé Mme Copps, faisant référence au premier sujet à l'ordre du jour de la ré-

union, «l'intégration de l'environnement et de l'économie».

Les discussions doivent notamment porter sur «l'écologisation des opérations gouvernementales» ou la manière dont les gouvernements peuvent intégrer davantage la dimension de l'environnement dans leurs politiques ou activités, a précisé Mme Copps.

La seconde priorité de la rencontre d'Hamilton est d'aboutir à une entente des ministres de l'Environnement sur le rôle des institutions internationales en matière d'environnement, avant le sommet d'Halifax où les leaders du G7 discuteront de la réforme de ces institutions.

A Hamilton, l'objectif est de clarifier les responsabilités respectives d'organismes tels que la Commission des Nations unies sur le développement durable, qui vient de se réunir à New York, ou le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNU). L'amélioration de la prise en compte des facteurs environnementaux dans les politiques des institutions financières internationales est également à l'ordre du jour de la réunion.



Rectificatif

La photo ci-dessus représente Clément Mercier, actuel président de la FTQ. Citant ses propos à la page E4 de notre cahier spécial sur le syndicalisme, publié les samedi 29 et dimanche 30 avril derniers, nous avons glissé par erreur, à sa place, le portrait de Fernand Daoust, l'ex-président de cette même fédération. Toutes les excuses du *Devoir* à ces deux messieurs.

EN BREF

QUOTIDIENS FERMÉS

Vancouver (AFP) — Le groupe de presse canadien Thomson a annoncé hier la fermeture prochaine de trois petits journaux quotidiens publiés en Colombie-Britannique (province de l'ouest du Canada), paralysés depuis deux semaines par un arrêt de travail des salariés. Les quotidiens *Kelowna Daily Courier*, *Penticton Herald* et *Vernon Daily News* fermeront leurs portes le 6 mai, leur rentabilité étant compromise par la grève de leurs 140 employés qui réclamaient une réduction de la semaine de travail, a indiqué Thomson dans un communiqué. Ces titres, tous publiés dans la région économiquement prospère de l'Okanagan (250 km à l'est de Vancouver), tiraient ensemble à 38 000 exemplaires et paraissaient depuis près de cent ans. Le groupe Thomson possède de nombreux autres journaux quotidiens aux États-Unis, dont plusieurs petits titres locaux, ainsi qu'une trentaine d'autres journaux au Canada, dont le plus connu est *The Globe and Mail*.

RETRAITE DORÉE?

Halifax (PC) — Les contribuables canadiens ont payé 87,2 millions \$ pour mettre à la retraite 3315 pêcheurs et travailleurs des usines de transformation de l'Atlantique, et ce, avant même que le gouvernement fédéral n'ait dévoilé son nouveau programme d'aide, encore plus coûteux. C'est ce que démontrent des documents fédéraux obtenus par *Broadcast News*, la filiale radiophonique de la *Presse canadienne*, en vertu de la loi d'accès à l'information. Ces 87,2 millions \$ équivalent à 26 300 \$ par travailleur — et l'économiste spécialiste des pêcheries, Morris Tugwell, déclare qu'Ottawa pourrait avoir à payer davantage à moins qu'il ne planifie mieux. L'approche d'Ottawa, dit-il, en est une de gestion de crise à court terme.

KARPOV SEUL EN TÊTE

Dos Hermanas (AFP) — Le Russe Anatoly Karpov, champion du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE), a pris la tête du tournoi de Dos Hermanas (Andalousie, sud de l'Espagne) à l'issue de la sixième ronde disputée samedi et dimanche. Karpov s'est imposé contre le Letton Alexei Shirov tandis que ses deux principaux rivaux, le Britannique Michael Adams et le Belarusse Boris Guefand ont obtenu un résultat nul respectivement contre l'Espagnol Miguel Illescas et contre l'Américain Gata Kamsky, lors de la reprise, hier, de leur partie ajournée.

IMPÔTS: ENCORE 24H

Toronto (PC) — Ils en ont de la chance, quand même, les contribuables. Surtout ceux qui n'ont pas encore produit leur déclaration de revenus pour l'année 1994. Ils disposent en effet d'une journée de grâce supplémentaire, cette année. La date limite a été repoussée d'une journée puisque celle habituellement observée, le 30 avril, tombait un dimanche. Donc, les contribuables procrastinateurs ont jusqu'à minuit ce soir pour mettre leur déclaration de revenus à la poste. Certains bureaux de postes demeureront juste-ment ouverts jusqu'à cette heure à cette fin. Les contribuables n'ayant pas respecté la date limite sont sujets à une pénalité de 5 %, 1 % s'additionnant pour chaque mois supplémentaire de retard. Plus les intérêts, évidemment...



Directeur(trice) général(e)

Le contexte organisationnel

Organisme offrant, dans la région de Montréal, des services sociaux aux enfants, aux jeunes et aux mères en difficulté, ainsi qu'à leur famille, les Centres jeunesse de Montréal emploient près de 3 000 personnes dans une soixantaine de points de service. L'organisme s'est donné une nouvelle structure unifiée ainsi qu'une mission et des orientations claires, dans un contexte où il est confronté à une décroissance des ressources et à un environnement socio-politique et économique en constante évolution.

Le poste et ses priorités

Sous l'autorité du conseil d'administration, le titulaire devra pouvoir actualiser cette mission, intégrer harmonieusement les différentes cultures, améliorer la qualité et axer ses interventions sous le signe de la concertation, de l'orientation-client et de l'action. Il devra ainsi gérer un organisme complexe et une très grande équipe dans un contexte de changement rapide et profond à l'interne comme à l'externe. Ce gestionnaire devra encourager l'esprit d'équipe, le dynamisme et la fierté d'appartenance par son leadership, ses talents de communicateur, son respect des gens et son sens de l'écoute, sa transparence, son éthique et son sens de l'équité.

Les compétences requises

Les candidats possèdent une formation universitaire pertinente de premier cycle et un minimum de dix années de gestion acquise dans le secteur de la santé et des services sociaux; une expérience équivalente dans le secteur des services doublée d'une implication bénévole reconnue dans un des organismes du secteur de la santé et des services sociaux pourra également être considérée. Les réalisations à ce jour témoignent de leurs multiples talents: orientation-client, stratégie, sens politique, capacité de gérer efficacement dans un contexte de restriction budgétaire, habileté à transiger harmonieusement avec de multiples accreditations syndicales et saine gestion des ressources humaines. Ce poste requiert une bonne connaissance du français et de l'anglais.

La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux cadres du secteur de la santé et des services sociaux (classe 28). Veuillez soumettre sous pli confidentiel un curriculum vitae, illustrant vos réalisations face à ces exigences, au 420, rue McGill, bureau 400, Montréal (Québec) H2Y 2G1, en indiquant «Concours Centres jeunesse de Montréal» et le numéro de référence 1596. Veuillez prendre note que la date limite pour faire parvenir votre curriculum vitae est le 15 mai 1995.

Notre client souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Bourbonnais
GROUPE CONSEIL INC.

MONTREAL
TORONTO
EUROPE

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Les Éditions du Trécaré sont à la recherche d'un candidat ou d'une candidate pour le poste de

ÉDITEUR/ÉDITRICE

Cette personne sera responsable de l'ensemble de l'édition et de la production de produits destinés aux marchés scolaires (primaire et secondaire).

Cette personne assumera le développement du fonds par la recherche de nouveaux auteurs.

Elle gèrera les projets du manuscrit jusqu'à la mise en marché.

Qualifications:

- Formation universitaire;
- Expérience dans l'édition de manuels scolaires;
- Excellente connaissance de la production d'imprimés.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mai 1995, à l'adresse suivante:

Éditions du Trécaré
817, rue McCaffrey
Saint-Laurent (Québec)
H4T 1N3
Télécopieur: (514) 738-8512

Groupe Financier Champlain

Nous sommes à la recherche de conseillers(ères) financiers(ères) associés(es). Entreprise oeuvrant dans la planification financière, successorale, fonds mutuels et fiscalité depuis quelques années.

- Salaire hebdomadaire garanti plus boni de performance
- Formation à nos frais
- Avantages sociaux
- Objectifs de carrière
- Possibilité d'avancement

Exigences:

- Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalente.
- Polyvalence et souplesse d'esprit.
- Entregent, professionnalisme et sens de l'organisation.
- À l'aise avec le public.
- Posséder un véhicule.
- Collaboration et travail d'équipe.
- Leadership et autonomie.

Si vous souhaitez mettre votre énergie à notre service, en retour d'une rémunération des plus compétitives et si ce défi vous intéresse, veuillez acheminer votre CV sous pli confidentiel à l'adresse suivante:

Groupe Financier Champlain
a/s M. David
507, Laurier
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6M2

NOUS OFFRONS DES CHANCES D'EMPLOI ÉGALES À TOUS.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

LE CENTRE

 A MONTRÉAL
AUTO STRASSE
 5905 AUTOROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-LAURENT 748-6961

Avec la réforme du régime de l'assurance-chômage

Plus de chômeurs se tourneront vers l'aide sociale, craint Bouchard

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

La réforme du régime de l'assurance-chômage annoncée dans le dernier budget Martin forcera encore plus de chômeurs de longue durée à se tourner vers l'aide sociale, entraînant des effets néfastes pour le Québec sur les plans autant financier que social.

Voilà l'avertissement qu'a lancé hier le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, à l'issue d'une réunion avec les présidents des trois centrales syndicales à la veille de la Journée internationale des travailleurs. Il s'agissait de la cinquième rencontre de cet ordre en cinq ans.

Selon son projet de réforme, prévu pour l'automne, Ottawa vise à réduire la taille globale du Régime de l'assurance-chômage d'un minimum de 10 % afin de réaliser des économies de 700 millions \$. Une partie de cette somme sera réaffectée dans des programmes « actifs » par l'entremise d'un nouveau fonds d'investissement en ressources humaines.

« Ils vont frapper qui? Or, M. Bouchard a dit craindre que cette mesure n'ait principalement pour effet de gonfler le rôle de l'aide sociale au Québec, tout comme l'a fait l'année dernière la réduction de la durée de prestations de 50 à 42 semaines.

« Les 10 % qui vont être coupés, ils vont frapper qui, où et comment? », a tonné le chef bloquiste. Ils [Ottawa] ont déjà frappé partout dans l'assurance-chômage, qui a eu pour effet de faire déplacer [à l'aide sociale] des gens qui étaient sur l'assurance-chômage avant.

Rappelant que le ministère québécois de la Sécurité du revenu a reçu presque 10 000 demandes supplémentaires de l'aide sociale en avril, M. Bouchard a déploré que ce déplacement de l'assurance-chômage vers l'aide sociale permette à Ottawa de se vanter d'un taux de chômage à la baisse. « C'est le monde à l'envers où des gains (dans la réduction du chômage se traduisent par une dété-



Lucien Bouchard et Gérald Larose, hier: «Ils vont frapper qui?»

rioration de la situation sociale.»

Le vice-président de la FTQ, Henri Massé, a souligné pour sa part que la moitié des 808 000 Québécois prestataires de l'aide sociale (un record de tous les temps) sont en fait des chômeurs de longue durée. Cette proportion risque d'augmenter une fois instaurée la réforme promise, qui réduira vraisemblablement les prestations moyennes tout en resserrant les critères d'admissibilité. Ces derniers seront probablement modifiés pour augmenter le nombre minimum de semaines travaillées avant qu'un travailleur ait droit aux prestations, a-t-il poursuivi.

« Des fois, c'est la peine capitale le fait d'être obligé d'avoir deux semaines de plus pour se qualifier (...) Avec ce qu'on nous annonce, on pense que c'est la pointe de l'iceberg », a affirmé M. Massé, ajoutant que le taux de réel de chômage au

Québec frôle les 22 % si on tient compte des chômeurs de longue durée qui dépendent de l'aide sociale. Le chef de l'opposition officielle aux Communes a qualifié de « discrimination sociale » le fait qu'Ottawa s'apprête à gruger dans la caisse de l'assurance-chômage, en y retirant 700 millions \$, alors que les grandes banques à chartes — qui ont encaissé en 1994 des bénéfices encore jamais vus — se voient seulement imposer une taxe temporaire de 100 millions \$.

« Il n'y a plus de préoccupations sociales à Ottawa. Il n'y a qu'une fixation du côté des mesures de redressement financier. On est pur. Mais ça se passe de façon extrêmement discriminatoire et même inefficace », a tranché M. Bouchard, dont la formation serait le seul parti fédéral qui ait une « conception des obligations sociales ».

Cette inefficacité se manifeste, a-t-il laissé entendre, dans l'intention du ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, de se prévaloir des économies réalisées par une réforme de l'assurance-chômage afin de mettre sur pied un fonds d'investissement en ressources humaines. Ce fonds servira, entre autres, à des programmes de formation de la main-d'œuvre, alors que le Québec se dit depuis belle lurette mieux placé pour cibler de tels programmes selon les besoins du marché du travail.

En ce qui a trait à cette revendication du Québec, « non seulement on ne fait pas de gains, mais les nuages s'assombrissent (...) [Ottawa] se donne une caisse pour pouvoir amasser tout l'argent qu'il va économiser ailleurs pour s'en servir afin de faire des interventions massives, centralisatrices, discrétionnaires dans les champs d'action du Québec ».

Autre dossier à l'ordre du jour de la rencontre d'hier, M. Bouchard a réitéré la demande du Bloc et des syndicats québécois de faire adopter une loi fédérale anti-briseurs de grève. La ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard, se traîne les pieds, a-t-il déploré, forçant le Bloc à procéder au dépôt d'un projet de loi privé. Or les chances qu'un tel projet de loi reçoive l'aval du gouvernement sont infimes.

Le président de la CSN, Gérald Larose, a rappelé que 70 % des travailleurs canadiens sont protégés par des mesures anti-briseurs de grèves selon les codes du travail du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Or, les 10 % des travailleurs régis par le code fédéral du travail, continuent à être désavantagés sur ce plan, a-t-il déploré.

« On est en démarche comme mouvement syndical pour que le Canada cesse cette forme de séparatisme à l'endroit de sa propre main-d'œuvre pour faire en sorte que tout le monde ait les mêmes droits », a martelé M. Larose.

Remboursement d'un médicament très coûteux

Québec refuse des milliers de dollars

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Égorgé par le manque de ressources, le ministère de la Santé et des Services sociaux lève pourtant le nez sur une offre de remboursement d'un médicament très coûteux, destiné aux schizophrènes, par une compagnie pharmaceutique. Une offre équivalente à des dizaines de milliers de dollars que tous les hôpitaux s'empressent d'accepter, de même que les autres provinces canadiennes.

De fait, la compagnie pharmaceutique Sandoz vient de proposer à toutes les provinces la possibilité d'être remboursées dans le cas où, après six mois, des patients atteints de schizophrénie réfractaire n'auraient pas réagi favorablement à la clozapine.

Très coûteux, ce nouveau médicament (de 4000 à 4500 \$ par année par patient) est utilisé pour traiter les schizophrènes chez qui tous les autres médicaments traditionnels sont sans effet. Environ 20 % des schizophrènes sont ainsi réfractaires aux traitements connus.

Mais pour ces patients, la clozapine peut, dans 50 à 60 % des cas, permettre de retrouver une vie presque normale, de quitter l'hôpital dans 60 % des cas, et parfois, de travailler. La schizophrénie réfractaire est une maladie extrêmement débilitante qui condamne les patients à passer leur vie en institution.

Or, Québec refuse de participer à ce programme en vertu d'un avis du Conseil consultatif sur la pharmacologie qui soutient que ce procédé serait contraire à la loi de la Régie de l'assurance-maladie (RAMQ). Cette loi prévoit que seule la RAMQ peut rembourser certains patients pour l'achat de médicaments.

Selon Hans Mäder, président de Sandoz Canada, ce programme de garantie de remboursement de la clozapine pourrait permettre aux provinces, même dans un contexte financier serré, d'offrir aux schizophrènes le meilleur traitement disponible.

« On va rembourser les hôpitaux du Québec qui, eux, ont accepté de participer. Mais dès que le patient sortira de l'hôpital, le gouvernement ne sera jamais remboursé si le médicament ne produit pas les effets espérés sur le patient après six mois », explique M. Mäder.

Heureusement, les malades ne souffriront pas de la décision de Québec car ils pourront être remboursés par la RAMQ, s'ils bénéficient du programme médicamenteux, ou s'ils devraient personnellement le coût du traitement à la clozapine. Mais le gouvernement, lui, ne sera jamais remboursé.

Au cabinet du ministre Rochon, on se retranche derrière les avis reçus pour justifier ce refus. Le Collège des médecins du Québec aurait aussi prévenu Québec que ce programme risquait de « porter atteinte à la liberté professionnelle du médecin » ou laisser croire qu'il y a une possibilité de « garantie de traitement ».

Bref, le débat est ouvert et le gouvernement affiche une « prudence de sioux » à l'égard de pareille offre, de dire l'attaché de presse du ministre.

Evidemment, la compagnie y trouverait son compte en voyant peut-être son médicament prescrit plus souvent aux schizophrènes réfractaires. Compte tenu du suivi médical complexe engendré par l'utilisation de ce médicament (tests sanguins hebdomadaires), peu de patients en bénéficient.

Par ailleurs, dans certains cas, la clozapine peut être l'alternative à une hospitalisation en hôpital psychiatrique qui peut coûter jusqu'à 70 000 \$ par année. Pour certains, la réticence de Québec s'explique par la crainte du gouvernement de devoir prendre la relève et de devoir un jour défrayer ces coûts entièrement si la compagnie décidait éventuellement de mettre fin à son programme de remboursement.

Au Québec, on estime qu'une personne sur cent est atteinte de schizophrénie. Au Canada, les coûts directs et indirects engendrés par cette maladie atteignent 4,3 milliards par année.

CIBL, objectif atteint

LE DEVOIR

CIBL 101,5 FM peut faire ouf! Son Radiothon s'est terminé dans l'allégresse, hier soir, alors que la sympathique radio libre communautaire montréalaise atteignait sans trop de mal son objectif de 50 000 \$. Au plus fort de l'effervescence, et juste avant de fonder dans la dernière droite avec *Sprint final*, de 17h30 à 20h30, il ne restait déjà plus que 10 000 \$ à trouver.

La station du boulevard Pie IX terminait ainsi, en beauté, une « Quinzaine de la Radio » enfiévrée, quinze jours d'émissions spéciales destinées à marquer de manière tonitruante sa quinzième année d'existence.

Sous la coprésidence de Pascale Montpetit et Stephan Bureau, le Radiothon a vu défiler à son micro un train ininterrompu de personnalités du monde du spectacle, du journalisme, de la politique etc. Mais les vedettes, évidemment, étaient surtout les audi-

teurs qui, pour un petit 15 \$, devenaient membres de la station, et donc copropriétaires, comme 1700 autres personnes avant eux.

Comment CIBL fait-elle pour survivre? C'est ce que chacun se demande avec un soupçon d'émerveillement dans la voix, une année après l'autre. La sympathique station broche à foin la plus originale en ville fonctionnant avec quelques bouts de ficelle, un ou deux fils électriques — quand même — et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'amour! Notamment de la part de ses 105 000 auditeurs et plus.

Il paraît (selon un sondage SOM réalisé au printemps dernier) que le volume d'écoute a connu une augmentation de 45 % dans l'année 1993-1994. Les « auditeurs-trices » sont surtout des hommes (à 59 %), plutôt éduqués (diplômés de l'université à 40 %) et jeunes (63 % ont entre 18 et 36 ans).

Essentiel à sa survie, l'argent que rapporte le Radiothon à CIBL représente le septième de son budget annuel. Comme le disait à son antenne Michel Chartrand lors d'un précédent Radiothon: « Les autres stations, c'est juste du marketing pis du profit alors que dans les radios communautaires, y'a de la fraternité, de la solidarité pis de l'épanouissement. Ça prend des outils pour que le peuple se défende, pis c'est pour ça que c'est important d'envoyer des sous à CIBL... »

A moins que ce ne soit parce que, dans ses drôles d'émissions concoctées maison — notamment par l'un des 200 producteurs bénévoles —, on entend des types de musiques et d'informations qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs sur les ondes.

C'est ce que pensent sans doute les 44 % d'auditeurs de CIBL 101,5 FM qui n'écourent aucune autre station. Et qui eux aussi peuvent faire ouf!

Campagne électorale ontarienne

Bob Rae ne promet aucun cadeau

«Ça ne viendra pas de moi»

Toronto (PC) — La campagne électorale ontarienne démarre vraiment cette semaine alors que les trois chefs de parti se mettent à arpenter la province pour tenter de gagner les cœurs des électeurs avant le 8 juin.

« Je ne vous promettai pas un jardin de roses », a déclaré hier le premier ministre Bob Rae dans un discours prononcé devant les 112 candidats du NPD et certains de leurs partisans.

« Et je ne vous promettai pas que vous ne paierez aucune taxe. Il n'y aura aucune de ces aubaines et de ces cadeaux tout au long de la campagne électorale. Ça ne viendra pas de moi. »

Bob Rae a mis ses adversaires libéraux et conservateurs dans le même sac, affirmant que leurs promesses de réduire les taxes sont irréalistes et que son parti est la seule alternative à leur « idéologie de droite ».

La chef libérale Lyn McLeod lancera son autobus de campagne sur la route aujourd'hui et dira aux électeurs qu'il est temps de « réparer les dommages » que le gouvernement Rae a causés.

On s'attend à ce qu'elle dévoile la plateforme électorale de son parti



Bob Rae: «pas un jardin de roses»

jeudi. Les libéraux ont déjà promis d'équilibrer le budget d'opération en quatre ans, de diminuer les dépenses de 4,1 milliards \$ et de réduire les taxes de 5 % d'ici cinq ans.

Le chef conservateur Mike Harris

a promis une réduction substantielle de 30 % de l'impôt sur le revenu. Mais il a rencontré hier des électeurs dans un quartier commercial à l'ouest de Toronto qui avaient du mal à y croire.

« Je crois que les gens sont sceptiques devant l'idée que les taxes puissent diminuer, parce qu'ils n'ont jamais vu ça auparavant », a déclaré hier son organisateur de campagne, Tom Long.

Bob Rae, pour sa part, tentera d'attirer l'attention sur ses succès cette semaine avec des arrêts chez Algoma Steel, à Sault Sainte-Marie, et à la papeterie Spruce Falls de Kapuskasing — deux grosses compagnies qui ont survécu à la récession grâce à l'aide de son gouvernement.

Pendant ce temps, à l'écart de la campagne des chefs, une autre campagne est sur le point de démarrer.

Un groupe appelé « Ontariens pour un gouvernement responsable » s'apprête à lancer une campagne publicitaire anti-NPD à travers la province.

Les syndicats, représentant plus d'un million de personnes, ont uni leurs forces pour combattre les compressions dans le secteur public.

DÉJEUNER-CAUSERIE

Me Yves L. Duhaime
Président, Dura Inc.

«PUBLIC-PRIVÉ:
PARTENAIRES
ESSENTIELS
POUR L'AVENIR»

Date: Le jeudi 4 mai 1995

Heure: 12h00 à 13h30

Endroit: Le Caf' Conc'
Château Champlain

Prix: 56,98 \$ taxes incl., dans le cadre du séminaire

«LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ: LE DÉFI DE L'HEURE»



POUR RÉSERVER: (514) 985-5888

ROBIC
 DEPUIS 1892
 AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
 PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
 AVOCATS
 55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
 Tél: (514) 845-7874 Tél: (514) 985-8000
 La maîtrise des intangibles

BébéLoto
 En tout, plus de
100 000 \$ en prix!
 Seulement 2 \$
 Les billets sont disponibles chez:
 Pharmaprix, Olco, Harvey's, Chalet
 Suisse, La Cantinière et dans la
 plupart des dépanneurs du
 Grand Montréal.
 LA FONDATION DE L'HÔPITAL
 DU MONTRÉAL POUR ENFANTS THE MONTRÉAL CHILDREN'S
 HOSPITAL FOUNDATION

Effrontée.

Saab 900 S

399\$/mois* (36 mois) Parmi les voitures de sa catégorie, le prix de la Saab 900 S — à partir de **27 499\$** — batofue les convenances. Évidemment, elle est équipée d'un moteur 2,3 litres à 16 soupapes, d'une boîte manuelle 5 vitesses, de zones de déformation à l'avant et à l'arrière, d'une cage de sécurité renforcée, de freins ABS aux quatre roues et de deux sacs gonflables. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

* Paiement basé sur un bail de location de 36 mois selon le PDF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 4 075 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 2 995 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION CRUISE: 14 400 \$ Frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Supri à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
 Venez voir notre unique salle de montage

SAAB de Decarie
 5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

LES ACTUALITÉS

Les recherches à Oklahoma City sont sur le point de prendre fin

Oklahoma City (AFP) — Onze jours après l'attentat d'Oklahoma City, les sauveteurs craignent hier de devoir abandonner bientôt leurs recherches en raison de l'état du bâtiment éventré par l'explosion.

«L'immeuble est dans un état bien pire que nous le pensions», a déclaré le chef adjoint des pompiers Jon Hansen. Les risques d'effondrement ont ralenti les recherches dans la partie qui abritait la crèche et les bureaux des services de la sécurité sociale. Les sauveteurs s'attendent à trouver un grand nombre de victimes dans cette zone.

Cent vingt-six corps avaient été retirés hier matin des décombres de l'immeuble Alfred Murrah et 66 personnes étaient toujours portées disparues, selon un nou-

veau bilan provisoire donné par les autorités locales. Le précédent bilan s'élevait à 122 morts.

Le FBI, qui a déjà reçu plus de 10 000 coups de téléphone sur la ligne spéciale ouverte au public, continuait de vérifier patiemment les indices fournis. Plus de mille agents fédéraux sont mobilisés sur l'ensemble des États-Unis.

«Les agents du FBI dans tout le pays suivent chaque piste», a affirmé hier l'Attorney général (ministre de la Justice) Janet Reno à la chaîne de télévision NBC. Elle s'est déclarée «très satisfaite» du déroulement de l'enquête. Les enquêteurs ont interrogé en Californie un homme de 24 ans qui ressemblait étonnamment au portrait-robot du suspect numéro deux dans l'attentat, et

dont la voiture était immatriculée dans l'Oklahoma. Mais ils estiment désormais que cet homme n'a probablement rien à voir avec l'attentat. Depuis l'explosion, plus d'une dizaine de personnes ont été interpellées, sans suite, en raison de leur ressemblance avec «Monsieur X numéro deux», un homme brun à la machoire carrée.

Des centaines d'Américains, indique dimanche le *New York Times*, ont appelé anonymement le FBI pour dénoncer un collègue ou un ex-fiancé. L'un d'eux a même affirmé reconnaître sa femme dans le portrait-robot.

Selon une source proche de l'enquête, le FBI a abandonné une autre piste: celle d'une voiture dont l'image avait été filmée par la caméra de surveillance d'une

banque et qui aurait pu être utilisée dans sa fuite par «Monsieur X numéro deux». Cette voiture était bien immatriculée en Arizona mais ne portait pas les mêmes plaques — LZC 646 — que celle de Timothy McVeigh, le seul suspect arrêté jusqu'ici.

Selon le *Washington Post*, les enquêteurs estiment qu'au moins deux autres personnes ont été impliquées dans la préparation de l'attentat, en plus de McVeigh et du deuxième suspect.

Le type de bombe —relativement perfectionné— le coût de l'opération et la connaissance d'Oklahoma City nécessaire pour préparer l'attentat «semblent dépasser les capacités de McVeigh», a déclaré un responsable de l'enquête non identifié, cité par le quotidien.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

* GLV51811.A	ABR.50106.A
le mardi 16 mai 1995	Le mardi 30 mai 1995
Région Laurentides Secteur Laval	Centre de Formation Technique Manicouagan Comté de Saguenay
CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUITS D'ACCÈS À DIFFÉRENTS ENDROITS DU SECTEUR LAVAL (PROJET: BOUL. ST-ROSE ET BOUL. ST-MARTIN)	RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION
Envergure: 400 000 \$	Envergure: 450 000 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total

Prix du d.a.o.: 25 \$

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007,
Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements: (514) 840-4903

NOTE (GLV51811.A) Une séance d'information sera tenue le 8 mai 1995 à 13 h 30 à la salle Eau vive au 1965, Autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7S 1Z6.

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service du Génie

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

SOUSSION 8175

Date d'ouverture: 10 mai 1995

Reconstruction de trottoirs sur différents rues de la ville - P.T.R.I.U. - P.R.R. 1995 - Groupe IV (soumission groupe)

Documents disponibles au Service du génie

Module génie civil
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 61,00 \$ (soumission simple) et/ou 97,00 \$ (soumission groupe) T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à

compter du 1er mai 1995.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1er mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service du Génie

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

SOUSSION 8172

Date d'ouverture: 19 juin 1995

Interventions innovatrices visant la réhabilitation des chaussées mixtes et flexibles fortement dégradées - P.T.R.I.U. - Volet III - Champ 5

SOUSSION 8173

Date d'ouverture: 19 juin 1995

Interventions innovatrices visant la correction majeure des chaussées mixtes et moyennement dégradées - P.T.R.I.U. - Volet III - Champ 6

Documents disponibles au Service du génie

Module génie civil
700, rue St-Antoine Est, bureau 1.440 (872-3282/3281)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à

cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de 97,00 \$ T.T.C., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 1er mai 1995.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R-005 au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1er mai 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Appel de proposition

Ville de Montréal

Service du génie

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:

Dans le cadre du programme de travaux d'infrastructures Canada-Québec, Volet III — Expérimentation de nouvelles technologies, le directeur du Service du génie sollicite des propositions pour des projets de travaux innovateurs relatifs aux différents champs ou parties de champs d'expérimentation, soit:

PROPOSITIONS

Date d'ouverture: le 31 mai 1995

DESCRIPTION:

9507 Réhabilitation ou remplacement de conduites d'eau par des techniques et matériaux innovateurs (3 projets: 1 proposition par projet).

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 25 000 \$ devra accompagner chaque proposition.

9506 Réhabilitation ou remplacement de conduites d'égout par des techniques et matériaux innovateurs (5 projets: 1 proposition par projet).

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 15 000 \$ devra accompagner chaque proposition.

Les personnes intéressées peuvent se procurer, moyennant une somme non remboursable de 65,00 \$, incluant T.P.S. et T.V.Q., en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, les documents relatifs à ces appels de propositions publiquement en s'adressant, à compter de la date du présent avis, au:

Service du génie
Module de la gestion des eaux
Division de la gestion des réseaux
700, rue Saint-Antoine Est
Bureau 3.200 (872-4556)

Pour être considérée, toute proposition devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin, dans une enveloppe clairement identifiée, fournie par la Ville à cet effet.

Les propositions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les proposants.

Montréal, le 27 avril 1995

Le greffier,
Léon Laberge

LE GROUPE

Boudreau Richard

INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

300-8223 CANADA INC., dûment incorporé selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5500, rue Fullum, suite 404, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec H2G 2H3.

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession le 21^{er} jour d'avril 1995, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{er} jour de mai 1995, à 13 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8e étage, pièce 800, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS

Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec:

M. Réjean J. Boudreau, Syndic.

355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9
Téléphone: (514) 849-2100
Télécopieur: (514) 849-9292

Canada

Province de Québec

District de Montréal

Cour Supérieure

NO: 500-05-011965-94-2

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Partie requérante

MARIA FARIA

EDDY GAGNÉ

Partie intimée

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

VENTE AUX ENCHÈRES

En ma qualité de personne désignée par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1995 et agissant au nom du propriétaire, j'entends procéder à la vente de l'immeuble ci-après décrit aux enchères, le 2 juin 1995 à 10 heures au 41 ouest, Saint-Jacques, 3e étage, Montréal, Province de Québec, H2Y 1K9.

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant la partie sud-est de la partie nord-est du lot numéro NEUF CENT SOIXANTE-SEIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro ONZE (11-976 Pte. SE de Pte N.E.) au cadastre du Village de la Côte Saint-Louis, circonscription foncière de Montréal. Étant de figure trapézoïdale et borné vers le nord-est par le lot 11-983 (Avenue de l'Esplanade), vers le sud-est par le lot 11-975 partie du nord-ouest, de la partie nord-est, vers le sud-ouest par le lot 11-976 partie sud-ouest, (ruelle), et vers le nord-ouest par le lot 11-976 partie nord-ouest de la partie nord-est; tous du même cadastre, mesurant vingt-cinq pieds (25,0'), vers le nord-est et vers le sud-ouest, cent neuf pieds et quatre dixièmes de pieds (109,4') vers le sud-est, et cent neuf pieds et sept dixièmes de pieds (109,7') vers le nord-ouest; contenant en superficie deux mille sept cent trente-huit pieds carrés et soixante-quinze centièmes de pied (2 738,75 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros 6622, 6624 et 6626, avenue de l'Esplanade, Montréal, Province de Québec, H2V 4L5.

CONDITIONS DE LA VENTE

1. La mise à prix est fixée à 78 000,00 \$;
2. Le prix de vente devra être payé comptant que l'adjudicataire devra me verser en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.
3. L'immeuble sera vendu sans garantie et aux risques et périls de l'acquéreur.
4. La requérante pourra s'en porter adjudicataire et elle pourra retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance tant que ne lui a pas été signifié le jugement d'homologation conformément à l'article 910 C.P.C.

L'adjudicataire doit aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant.

Les offres ou enchères peuvent être faites par l'intermédiaire d'un procureur. L'adjudicataire et son représentant, le cas échéant, doit fournir la preuve de son identité. Il doit, en conséquence:

- s'il est une personne physique, déclarer son nom, le lieu et date de naissance ainsi que l'adresse de son domicile.
- s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social, et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur.

L'immeuble pourra être visité le 13 mai 1995 sur rendez-vous entre 9 heures et 15 heures avec André Perron, huissier de Justice (288-0211).

PERSONNE DÉSIGNÉE:

André Perron, Huissier de Justice
Villeneuve, Lortie, Golden & Associés
41, St-Jacques Ouest, 3e étage
Montréal (Québec) H2Y 1K9
Tél: 288-0211

Montréal, ce 26^e jour d'avril 1995
-ANDRÉ PÉRON, HUISSIER DE JUSTICE

Canada

Province de Québec

District de Montréal

Cour Supérieure

NO: 500-05-008642-942

DANS L'AFFAIRE DE:

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Requérante

- C. -

JEAN-CLAUDE ROGER

Intimé

- ET -

L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE MONTRÉAL

Mis en cause ès qualité

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES

AVIS EST DONNÉ QUE suite à un jugement rendu en date du 22 novembre 1994 par le greffier-spécial, Jean-Marc Robert, dans le dossier précité, monsieur Jean-Marc Grenier huissier de justice a été désigné aux fins de la vente aux enchères de l'immeuble ci-après décrit.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères de l'immeuble ci-après décrit le 12^{ième} jour de mai 1995, à 10h00, à l'adresse suivante:

Brunelle, Sirois, Arseneault, Avocats
465, rue St-Jean,
bureau 703,
Montréal (Québec)
H2Y 2R6.

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

«Un emplacement ayant front sur la rue Bannantyne, en la ville de Verdun, connu et désigné comme étant:

- A) la subdivision numéro SIX CENT CINQUANTE du lot originaire numéro TROIS MILLE QUATRE CENT CINQ (3405-650) au cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal.
- B) la subdivision numéro SIX CENT CINQUANTE-ET-UN du lot originaire numéro TROIS MILLE QUATRE CENT CINQ (3405-651) au cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal.
- C) la subdivision numéro SIX CENT SOIXANTE-SEIZE du lot originaire numéro TROIS MILLE QUATRE CENT CINQ (3405-676) au cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal.
- D) la subdivision numéro SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT du lot originaire numéro TROIS MILLE QUATRE CENT CINQ (3405-677) au cadastre officiel de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal.

463 bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 4031, 4033, 4035 et 4037 de la rue Bannantyne, en la ville de Verdun, province de Québec, H4G 1C2.

Évaluation municipale: 242 500,00 \$
Mise à prix: 100 000,00 \$

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

1. L'immeuble sera adjugé au dernier enchérisseur;
2. Le montant de la mise à prix doit être versé au moment de la vente aux enchères par tout adjudicataire à l'officier chargé de la vente par chèque visé à l'ordre de Grenier & Associés, Huissiers, en fiducie ou en argent comptant. Le solde du prix d'adjudication doit être payé dans les cinq (5) jours suivants;
3. L'immeuble sera vendu «tel quel» et sans garantie aucune. Il sera libre de toutes charges ou hypothèques mais sujet aux servitudes, droits et charges qui y sont attachés, tel que prévu à l'article 2794 C.C.Q.;
4. Tout enchérisseur devra déclarer ses nom et adresse et, s'il agit pour autrui, il devra fournir la preuve écrite de son mandat immédiatement à défaut de quoi, il sera réputé enchérir en son nom personnel;
5. Toutes taxes, le cas échéant, pouvant s'appliquer à la présente vente seront en sus du prix d'adjudication;
6. Sous réserves des conditions particulières prévues aux présentes, la vente aux enchères de l'immeuble ci-haut décrit est soumise à toutes les conditions et modalités prévues aux articles 683 et suivants du Code de procédure civile;
7. Toute personne intéressée à obtenir des informations additionnelles sur l'immeuble ou la vente pourra le faire en communiquant avec M. Jean-Marc Grenier, au 397-9277. Seul les locaux non loués pourront être visités et inspectés en présence d'un mandataire de la Banque Nationale du Canada.

Montréal, ce 28 avril 1995,

Jean-Marc GRENIER
GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS
10, NOTRE-DAME EST, SUITE 210,
MONTREAL, QUÉBEC, H2Y 1B7
TÉLÉPHONE: (514) 397-9277

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

FAY CLARKE

Partie demanderesse

- C. -

PHILLIP ANTHONY STEWART

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à PHILLIP ANTHONY STEWART, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 180, rue Salaberry, à

Valleyfield, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de PHILLIP ANTHONY STEWART.

Lieu: Valleyfield
Date: 27 mars 1995

GILBERT FOREST,
Greffier de la Cour Supérieure.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

ARTICLE 36B DE LA CHARTE

Avis en vertu de l'article 36b de la Charte de la Ville de Montréal.

La Ville désire se libérer d'une restriction contenue dans ses titres quant à l'usage futur de la ruelle située à l'est de la rue Saint-Jean-Baptiste et au nord de la rue Sherbrooke, soit les lots P.177-44 (rue) et P.177-45 (rue) du cadastre de la Paroisse de Pointe-aux-Trembles. Décision du directeur du Service du génie, approuvée le 13 avril 1995, en vertu de la résolution du Comité exécutif du 21 décembre 1994 - CE94 02575.

Les cédants desdits terrains ou leurs ayants droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leurs recours devant le tribunal compétent dans les douze (12) mois du présent avis, à défaut de quoi, la Ville sera libérée.

CROQUIS: LES LOTS P.177-44 (RUE) ET P.177-45 (RUE) DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE POINTE-AUX-TREMBLES

Montréal, le 26 avril 1995

Le greffier,
Léon Laberge

Canada

Province de Québec

District de Longueuil

Cour Supérieure

NO: 500-12-183901-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

ENCARNACION CASAS

Partie demanderesse

- C. -

JULIO ESTEBAN

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JULIO ESTEBAN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 2.17 à 9h15, le 31 mai 1995 suite à la présente signification dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête en modification des mesures accessoires a été remise au greffe à l'intention de JULIO ESTEBAN.

Lieu: Montréal
Date: 25 avril 1995

DOMINIQUE DIBERNARDO,
Greffier adjoint.

Canada

Province de Québec

District de Longueuil

Cour Supérieure

NO: 500-12-223581-954

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

JOSSELINE BIJOU

Partie demanderesse

- C. -

NICOLAS BERNARD

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à NICOLAS BERNARD, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de NICOLAS BERNARD.

Lieu: Montréal
Date: 25 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Longueuil

Cour Supérieure

NO: 500-05-004198-956

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

District de Beauharnois

Cour Supérieure

NO: 760-12-011773-938

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

GREFFIER ADJOINT

LISE VINET

Partie demanderesse

- C. -

ALEXARC INC.,
WILLIAM DUFFY
LYNDA ZULIANI
MARIO GOHIER
DANY BOIS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI, DANY BOIS, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALEXARC INC., WILLIAM DUFFY, LYNDA ZULIANI et DANY BOIS.

Lieu: Montréal
Date: Ce 27 avril 1995

MICHEL MARTIN, G.A.

Canada

Province de Québec

LE DEVOIR

LE MONDE

Bijouterie
GAMBARDVente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

EN BREF

BOMBAY REDEVIENT MUMBAI

Bombay (AFP) — Bombay, le poumon économique et financier de l'Inde, retrouve aujourd'hui son ancien nom de Mumbai, a annoncé hier le gouvernement régional du grand port de l'ouest de l'Inde. Le parti ultra-nationaliste hindou Shiv Sena, qui dirige depuis un peu plus d'un mois l'Etat du Maharashtra — dont Bombay est la capitale — a indiqué que les services administratifs avaient reçu l'ordre de procéder au changement de nom. «En ce qui nous concerne, ce n'est plus Bombay mais Mumbai à partir de lundi», a déclaré M. Pramod Navalkar, ministre des Affaires culturelles du Maharashtra et haut responsable du Shiv Sena. Le changement de nom doit avoir lieu le 1er mai, jour de congé marquant la création, en 1960, de l'Etat du Maharashtra, le plus industrialisé d'Inde. «La ville s'appelle Mumbai depuis des temps immémoriaux» dans la langue locale, le marathi, a souligné M. Navalkar, ajoutant que son nom «avait été corrompu en Bombay pendant la période coloniale britannique». «Nous ne faisons que revenir au nom original», a-t-il dit.

PAS DE CONSIGNE DE VOTE CHEZ LES VERTS

Paris (Reuter) — Les Verts de Dominique Voynet n'ont donné hier aucune consigne de vote pour le second tour de l'élection présidentielle, le 7 mai, mais ils ont constaté des «avancées» de Lionel Jospin sur certaines de leurs revendications. «C'est à Lionel Jospin de convaincre les électeurs qui ont voté pour Dominique Voynet au premier tour de voter pour lui au second tour», déclarent les écologistes dans une motion adoptée à 92 % par les délégués de leur Conseil national inter-régional (CNIR), réuni à Paris. «Nous estimons que les positions de Jacques Chirac sont à l'opposé des nôtres», souligne en revanche le texte. Selon un sondage CSA publié samedi, près de la moitié des personnes ayant voté Voynet au premier tour ont l'intention de voter Jospin au second.

WALESA BRIGUE UN AUTRE MANDAT

Varsovie (Reuter) — Lech Walesa a annoncé hier qu'il briguerait un deuxième mandat lors des prochaines élections présidentielles polonaises, rapporte l'agence de presse PAP. «Le président Lech Walesa a annoncé sa candidature officielle aux prochaines élections présidentielles», annonce l'agence. Aucune date n'a encore été officiellement fixée pour l'élection présidentielle. Les commentateurs estiment qu'elle devrait avoir lieu à l'automne, mais pas avant le 22 octobre. Agé de 52 ans, l'ancien dirigeant du syndicat Solidarité avait été élu à la présidence en 1990. Dans un sondage publié la semaine dernière, le chef de l'Etat n'était crédité que de 7 % des intentions de vote.

LE 1^{ER} MAI À MOSCOU

Moscou (AFP) — Organisations syndicales et opposition veulent faire du 1^{er} mai une démonstration de leur hostilité aux réformes du président Boris Eltsine mais défilèrent en ordre dispersé à Moscou, syndicats et «modérés» d'un côté, communistes et ultra-nationalistes de l'autre. Un premier défilé, à l'appel des fédérations syndicales et du Parti communiste de la fédération Russie de Guennadi Ziouganov, troisième force politique à la Douma, traversera à partir de 9h le centre ville en direction de la place du théâtre, devant le célèbre Bolchoï, à quelques mètres des murs du Kremlin. Les syndicats entendent à cette occasion réclamer le versement des arriérés de salaires, l'adoption de mesures pour «sauver l'industrie nationale», et la tenue des élections législatives et présidentielles dans les délais prévus par la Constitution.

TCHERNOMYRDINE BAPTISE SA NOUVELLE COALITION

Moscou (AFP) — La coalition de centre-droit que doit mener le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine aux élections parlementaires de décembre prochain, s'appellera «Notre maison la Russie», a indiqué hier soir l'émission d'analyse politique *Itogi* de la chaîne de télévision privée NTV. M. Tchernomyrdine a lancé samedi la préparation du congrès constitutif de cette coalition, qui doit se dérouler le 12 mai, en affirmant qu'elle devrait permettre de «sauver le pays des révolutions».

Représailles sanglantes contre des Hutus

Quatorze réfugiés sont lapidés et battus à mort dans un village rwandais

Kigali (Reuter) — Quatorze Hutus, contraints de quitter des camps fermés d'autorité par l'armée rwandaise, ont été lapidés et battus à mort jeudi dernier dans un village du sud du Rwanda, a déclaré hier un responsable de l'ONU.

«Ils ont été lapidés et battus à mort (...) Une centaine d'autres ont été obligés de fuir dans la brousse pendant que des femmes étaient soumises à des humiliations, comme de devoir marcher sans vêtements», a dit Fernando del Mundo, porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Les Hutus, parmi lesquels des acteurs présumés du génocide qui a fait près d'un million de victimes tutsies et hutues modérées, venaient de l'un des neuf camps de réfugiés fermés le week-end dernier.

Les camps de déplacés abritaient quelque 250 000 Hutus qui ne vou-

laient pas rentrer dans leurs villages d'origine par peur de représailles des Tutsis, vainqueurs de la guerre civile.

Dans le camp de Kibeho, des milliers de Hutus ont été tués le 22 avril dernier par l'armée patriotique du Rwanda (APR) ou piétinés par la foule prise de panique.

Un millier de survivants de cette tuerie s'y trouvent encore dans des conditions effroyables et refusent de partir, préférant la sécurité précaire de ce camp aux risques de vengeance dans leur village.

Selon Fernando del Mundo, les lapidations se sont produites jeudi dernier à Huyé, village situé à proximité de la ville méridionale de Butaré. Un porte-parole du gouvernement, Christine Umutoni, a dit ne pas en avoir eu connaissance.

Le représentant du HCR a dit que son organisation avait été informée

de l'arrestation de 2000 Hutus par les autorités lors de la fermeture des camps le week-end dernier et que 4000 autres Hutus avaient fui au Burundi voisin.

Plus de 33 000 Hutus ont été appréhendés ces derniers mois et incarcérés dans des prisons surpeuplées pour implication présumée dans le génocide de l'an dernier, selon des responsables de l'aide humanitaire.

«Selon les habitants, les personnes arrêtées ont participé au génocide de l'an dernier. Les arrestations nous inquiètent et les observateurs des droits de l'Homme suivent de près la situation sur le terrain», a dit Fernando del Mundo.

Les craintes de organisations humanitaires ont été confirmées ces dernières semaines par des informations signalant la mort par asphyxie de prisonniers détenus dans de minuscules cellules surpeuplées.

De plus, les relations entre les Nations unies et les autorités rwandaises se sont tendues ces derniers jours à la suite de la tuerie du camp de Kibeho.

L'émissaire de l'ONU au Rwanda, Aldo Ajello, a dénoncé ces incidents. «C'est une conduite que nous n'acceptons pas et nous avons élevé la voix», a-t-il dit.

Samedi, il avait noté que la réputation internationale du gouvernement rwandais avait été sérieusement ternie.

«S'il est prouvé que cela a été prémédité, son image sera irrémédiablement ternie, mais nous n'avons pas de preuves. Tout ce que nous voyons ne démontre pas de préméditation mais témoigne d'une situation qui a échappé à tout contrôle», a ajouté Aldo Ajello après avoir rencontré les dirigeants rwandais.

Eltsine appelle les étudiants sous les drapeaux

Moscou (AFP) — Le président russe, Boris Eltsine, a annoncé hier que le service militaire passerait d'un an et demi à deux ans, et que les étudiants n'en seraient désormais plus dispensés.

M. Eltsine a indiqué à l'agence russe Interfax qu'il avait signé un décret ratifiant les amendements votés en ce sens le 7 avril par la Douma (chambre basse du Parlement), au nom «des intérêts de la sécurité de l'Etat».

Le vote de ces amendements a suscité à Moscou et Saint-Petersbourg des manifestations de plusieurs milliers d'étudiants, hostiles à la perspective d'être incorporés dans les rangs de l'armée, en guerre en Tchétchénie.

Le décret de M. Eltsine ne précise pas la date d'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, mais celles-ci devraient s'appliquer à partir de la conscription d'automne, en octobre, selon des experts.

«Mon devoir constitutionnel, en tant que président et commandant en chef suprême, est de garantir une aptitude élevée des forces armées, d'engager une réforme de l'armée et de prendre des mesures pour renforcer la discipline», a déclaré M. Eltsine à Interfax.

«Il est impossible de faire cela en l'absence de cadres répondant aux exigences contemporaines», a ajouté M. Eltsine, pour justifier l'appel sous les drapeaux des étudiants à la fin de leur cursus universitaire.

Jusqu'à présent, les étudiants des grandes universités russes étaient dispensés de service et étaient seulement astreints à suivre des cours sur l'armée au sein de leur institut, ce qui en faisait des officiers de réserve.

En contrepartie des nouvelles dispositions, M. Eltsine a décidé dans un décret distinct un sursis pour les étudiants en troisième cycle jusqu'à la soutenance de leur thèse. Les étudiants entrant directement dans la fonction publique ou dans une entreprise d'Etat à la fin de leurs études seront également dispensés des obligations militaires tant qu'ils conserveront cet emploi.

La durée du service militaire avait été ramenée de deux ans à un an et demi en 1993, mais, depuis l'intervention militaire en Tchétchénie, la direction militaire russe avait plusieurs fois souligné que cette durée était trop courte pour former de bons soldats.

De plus, la moitié environ des conscrits ne répondent pas à l'appel. L'armée russe compte environ 1,7 million d'hommes, selon les estimations provisoires disponibles.



HOMMAGE A HO CHI MINH

Les Vietnamiens ont rendu hommage au dirigeant communiste Ho Chi Minh hier, à l'occasion du 20^e anniversaire de la chute de Saïgon qui marqua la fin de la guerre du Vietnam et prélu à la réunification du pays. Fondateur du Parti communiste indochinois en 1930 puis du Vietminh en 1931, Ho Chi Minh fut l'artisan de la victoire des troupes vietnamiennes sur l'armée américaine, le 30 avril 1975 à Saïgon, rebaptisée alors à son nom. Il est décédé en 1969.

Le premier ministre vietnamien Vo Van Kiet, le chef du Parti communiste Duo Muoi et le général Vo Nguyen Giap, stratège des guerres contre la France et les États-Unis, ont assisté à la grande parade militaire et civile marquant cette date historique. Des milliers de soldats, d'anciens combattants et de jeunes gens ont défilé pendant deux heures sur l'avenue qui mène à l'ancien palais présidentiel... sauf cet ancien soldat (notre photo), amputé de guerre réduit à mendier sur une place publique.

Dachau, «l'école du génocide», se souvient

Dachau (Allemagne) (AFP) — Les anciens déportés qui ont commémoré hier le 50^e anniversaire de la libération de Dachau (sud) ont rappelé que ce camp de concentration, le tout premier érigé par les nazis dès 1933, fut un centre de formation des SS et une véritable «école du génocide».

«Le camp de concentration de Dachau (fut) créé par décret gouvernemental le mois suivant la prise de pouvoir par un gouvernement élu démocratiquement», s'est souvenu lors des cérémonies le général français André Delpach, président du comité international de Dachau.

Hitler avait été appelé à la chancellerie le 30 janvier 1933 après le succès du parti nazi aux élections générales (33,1 % des voix), les dernières de la République de Weimar. Pendant la campagne électorale, les formations paramilitaires nazies avaient semé la terreur chez leurs opposants.

Heinrich Himmler, alors préfet de police de Munich, reçut le 22 mars 1933 les premiers prisonniers à Dachau: communistes, sociaux-démocrates, syndicalistes.

À l'été 33, un commandant SS accueillait un groupe de prisonniers allemands par ces mots: «Ici, vous n'avez aucune dignité, aucun recours, aucun droit». Aux opposants politiques s'ajoutèrent bientôt les homosexuels, les «sociaux», les religieux hostiles au nouveau régime.

Selon Max Mannheimer, interné à 26 ans et dont l'épouse et toute la famille furent exterminées, «Dachau fut une école du génocide, où furent formés une partie considérable des futurs commandants de nombreux camps dans le 3^e Reich et les pays occupés».

Rapidement, Dachau devint un camp modèle. On y testa les pires techniques utilisées pendant la guerre à Auschwitz et ailleurs.

Les premières expériences de gazage furent pratiquées au château voisin de Hartemur sur des détenus handicapés de Dachau, dans le cadre des opérations «d'euthanasie» lancées par les nazis pour «purifier la race».

Dès 1936, le camp accueillit des déportés tziganes. On les utilisa à partir de 1941 pour les sadiques expériences des médecins nazis.

A certains prisonniers, on injectait des solutions microbiennes. Pour le compte de l'armée, qui voulait étudier les conditions de survie des ma-

rins et des pilotes tombés en mer, on les immergea d'autres dans des bains de glace.

Romani Rose, chef de la communauté tzigane d'Allemagne, a lu hier le témoignage de Karl Hoellenreiner, l'un des rares Tziganes sortis vivants du bloc expérimental, contrairement par ses bourreaux à ne boire que de l'eau de mer pendant trois semaines: «Je souffrais atrocement pendant les expériences. L'épuisement total que je ressentais était dû

aux prélèvements périodiques de sang. Trois d'entre nous étaient mourants. Un soir, on les emporta sur des civières couverts de draps blancs. Je n'ai plus jamais entendu parler d'eux».

Après la «Nuit de cristal» de 1938, le premier pogrom organisé par l'Etat, 11 000 juifs furent internés à Dachau. Des milliers d'autres devaient suivre pendant la guerre, déportés avec des résistants de tous les pays d'Europe.

Beaucoup contribuaient à l'effort de guerre comme esclaves dans des usines de la région, comme l'usine BMW de Munich qui produisait des moteurs d'aviation.

Les Américains, entrés le 29 avril dans le camp, libèrent plus de 30 000 prisonniers épuisés, de 27 nationalités.

RÉSULTATS		IOTO-QUÉBEC	
loto-québec			
Tirage du 95-04-29			
6/6	1	2 227 755,10 \$	LOTS
5/6+	25	26 733,00 \$	
5/6	628	851,30 \$	
4/6	26 775	38,20 \$	
3/6	403 457	10,00 \$	
Ventes totales: 18 866 845,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 2 200 000,00 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$		Prochain tirage: 95-05-03	
SELECT			
Tirage du 95-04-29			
6/6	0	1 000 000,00 \$	LOTS
5/6+	3	5 576,50 \$	
5/6	41	272,00 \$	
4/6	1 563	33,30 \$	
3/6	21 039	5,00 \$	
Ventes totales: 710 580,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	
Prochain gros lot (approx.): 1 000 000,00 \$		Prochain tirage: 95-05-05	
EXtra			
Tirage du 95-04-29			
NUMÉROS	LOTS		
145678	100 000 \$		
45678	1 000 \$		
5678	250 \$		
678	50 \$		
78	10 \$		
8	2 \$		
EXtra			
Tirage du 95-04-28			
NUMÉROS	LOTS		
893152	100 000 \$		
93152	1 000 \$		
3152	250 \$		
152	50 \$		
52	10 \$		
2	2 \$		
EXtra			
Tirage du 95-04-28			
NUMÉROS	LOTS		
893152	100 000 \$		
93152	1 000 \$		
3152	250 \$		
152	50 \$		
52	10 \$		
2	2 \$		
EXtra			
Tirage du 95-04-28			
NUMÉROS	LOTS		
893152	100 000 \$		
93152	1 000 \$		
3152	250 \$		
152	50 \$		
52	10 \$		
2	2 \$		

Culottée.

Saab 900 S

399\$/mois* (36 mois) Peu importe l'angle que vous prenez pour aborder la Saab 900 S, une évidence s'impose, elle est beaucoup moins chère que vous ne le pensez: à partir de **27 499\$** Et c'est sans compter les rétroviseurs chauffants télécommandés, la ventilation filtrée, le système antivol télécommandé, les sièges avant chauffants, les lave/essuie-phares et beaucoup d'espace de rangement. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.

* Paiement basé sur un bail de location de 36 mois selon le PSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 4 075 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 399 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 055 \$ frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL
Venez voir notre unique salle de montage

SAAB de Decarie
5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

ÉDITORIAL

Le cul-de-sac bosniaque

Sylviane Tramier

La trêve entre les forces gouvernementales bosniaques et les forces serbes de Bosnie conclue le 31 décembre grâce à l'entremise de l'ancien président américain Jimmy Carter prend fin aujourd'hui. Les démarches de l'ONU en vue de la prolonger sont restées vaines. La Bosnie est entrée ce printemps dans sa quatrième année de guerre et on ne voit pas de dénouement poindre à l'horizon.

Pendant la trêve, la guerre continue. Depuis quatre mois, c'est ce régime de cessation théorique des hostilités et de poursuite des combats qui est en vigueur en Bosnie. La trêve avait commencé à se défaire sérieusement il y a quelques semaines. La série d'offensives lancées en mars dernier par les forces gouvernementales bosniaques a conduit à la prise de plusieurs points stratégiques en Bosnie centrale et au sud de Sarajevo.

En retour, les forces serbes bosniaques ont resserré leur étau sur la capitale bosniaque. Privées en principe de leur pièces d'artillerie — depuis l'instauration par l'OTAN d'une zone d'exclusion des armes lourdes autour de Sarajevo — avec laquelle, des collines avoisinantes, elles pilonnaient la ville assiégée, les forces serbes ont eu recours à d'autres moyens pour pressurer la population de Sarajevo: brève ouverture puis fermeture de deux routes reliant Sarajevo au reste du pays; reprise, à un moindre degré, des tirs d'obus sur le centre-ville; suspension du pont aérien qui ravitaillait la ville; blocage des convois d'aide humanitaire.

Alors que l'envoyé spécial des Nations unies en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, cherchait hier encore à obtenir de la partie serbe et de la partie bosniaque un accord pour prolonger le cessez-le-feu, la guerre reprenait dans la région de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie. Quelques heures avant l'expiration de la trêve, un raid aérien et une offensive terrestre ont été lancés par les forces serbes de la Croatie voisine contre l'armée gouvernementale bosniaque dans l'enclave musulmane de Bihac. La reprise des affrontements dans cette zone pourrait n'être que le prélude à une recrudescence généralisée des activités militaires dans toute la Bosnie. Le médiateur européen David Owen a dit craindre le déclenchement d'une «grande bataille» en Bosnie si la trêve, même précaire, n'était pas prorogée. Le refus des états-majors serbes et bosniaques de prolonger la trêve paraît en tous cas montrer que dans leur esprit, l'heure est à la confrontation plutôt qu'à la détente.

Sur le plan militaire, les deux camps sont parvenus à un point d'équilibre qui risque de faire durer les hostilités. Aucun ne semble en mesure de réaliser une avancée décisive et d'infliger des revers définitifs à son adversaire. Les experts militaires sont à peu près convaincus que Bosniaques et Serbes peuvent encore remporter des victoires tactiques locales, mais ne peuvent pas opérer de percée stratégique qui bouleverserait complètement les données.

La présence de quelque 20 000 Casques bleus sur le territoire bosniaque a eu pour effet de contenir le conflit — et d'aucuns diront qu'elle a permis qu'il se prolonge.

Sur le plan diplomatique, c'est aussi l'impasse. Le

groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) cherche toujours à persuader la Serbie de reconnaître la Bosnie en échange d'un assouplissement progressif du régime de sanctions internationales contre Belgrade. Pour les diplomates, un règlement politique et viable du conflit passe par la reconnaissance mutuelle des États issus de l'ex-Yougoslavie. Mais on en est encore loin.

Sur la table de négociation figure toujours le plan de paix du groupe de contact que les Serbes refusent de signer tant qu'il n'est pas modifié en leur faveur le partage du territoire bosniaque. Le plan du groupe de contact octroie 51 % à la fédération croato-musulmane bosniaque et 49 % aux Serbes bosniaques alors qu'ils en occupent actuellement les 70 %, conquis par la force.

Le rejet du plan de paix n'est pas le seul problème que rencontre le groupe de contact. Les pays qui le composent n'ont pas une appréciation totalement identique du conflit bosniaque. La Russie préconise une levée de toutes les sanctions contre la Serbie en échange de la reconnaissance d'une «entité bosniaque». Les États-Unis prônent l'inverse: levée partielle des sanctions contre une reconnaissance pleine et entière de la Bosnie. Ces différences de point de vue ne sont pas insignifiantes et elles ont été habilement exploitées sur le terrain, chaque camp pouvant compter sur une puissance tutélaire au sein du groupe de contact. Le gouvernement bosniaque se range sous la protection américaine, les Serbes (de Serbie et de Bosnie) escomptent la sympathie de Moscou.

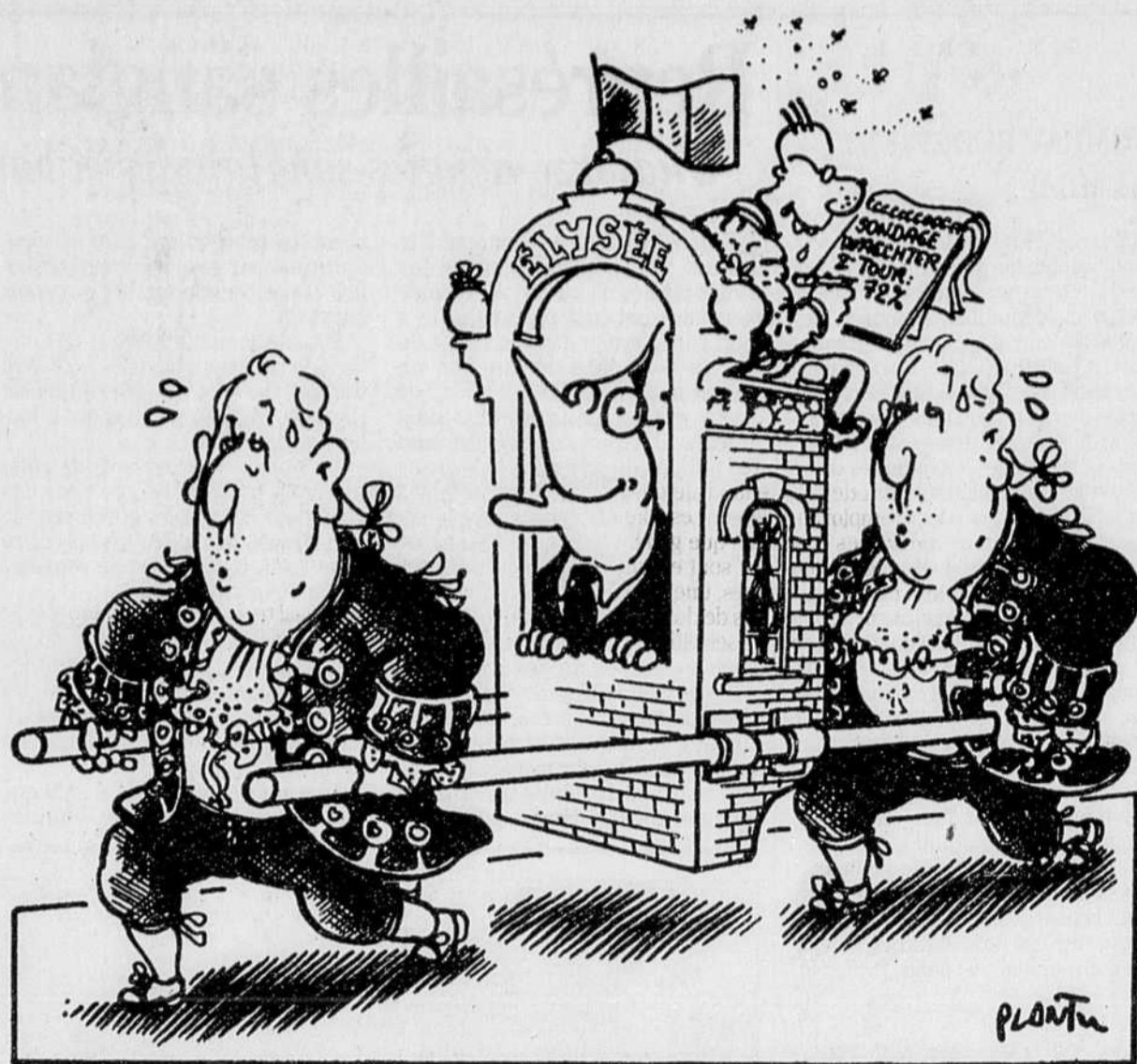
Dans ce conflit qui s'enlise se pose donc de nouveau la question de la présence de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) et du rôle qu'elle peut jouer sur le terrain. En outre, si se confirmait la volonté des états-majors serbes et bosniaques d'en découdre, le retrait des Casques bleus serait sans aucun doute sérieusement envisagé par les principaux pays pourvoyeurs de troupes.

Les responsables militaires de l'OTAN ont mis au point un plan d'évacuation des Casques bleus de Bosnie qui, s'il était mis à exécution, serait selon les experts la mission militaire la plus difficile jamais entreprise par les pays de l'Alliance atlantique.

Mais la décision relève des pouvoirs politiques, et elle n'est pas aisée. Rester ou partir: les deux options comportent des risques pour les forces onusiennes et pour le crédit de l'ONU. Il y a des risques d'aggravation et d'extension du conflit une fois que les Casques bleus seront partis, avant leur départ, et au moment où ils seront évacués.

Les Nations unies ont plusieurs fois brandi la menace d'un retrait de leurs troupes pour amener les belligérants à faire des concessions. Mais la menace ne semble plus faire effet ces derniers temps, comme si les deux camps en étaient venus à souhaiter en fait un départ de l'ONU qui les laisserait face à face pour régler leurs comptes.

Rester ou partir,
les deux options
comportent
des risques
pour l'ONU



LE MONDE

Ni pirate, ni Tintin

LISE
BISSONNETTE

Il attendait sa valise, tout fin seul. Il ressemblait à Tintin débarquant dans un coin ingrat de la planète, sans Milou. Nous avions poireauté trois heures à Toronto avant que la tour de contrôle autorise un vieux coucou d'Air Ontario à s'envoler vers Sudbury à travers une tempête de printemps. C'était en 1988 et à mon étonnement, j'avais l'impression d'être la seule à avoir reconnu le jeune politicien qui était tout de même le leader du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario et chef de l'opposition, Bob Rae. Personne ne lui avait parlé à Toronto, personne n'était là pour l'accueillir en terre pourtant ouvrière et très syndiquée. L'image était touchante. Elle m'aurait inspiré une nouvelle sur la grande solitude de la gauche ontarienne, née perdante.

Deux ans plus tard, Tintin-Rae était premier ministre de l'Ontario, et ne serait plus jamais seul. Sa base le portait en triomphe et il semait la terreur chez un *establishment* à la fois courroucé et fasciné. Je me souviens d'un dîner qu'un grand banquier montréalais avait donné peu après l'élection de septembre 1990 pour ses amis du Canada, dont la majorité avait évidemment son siège social en Ontario. Ils m'avaient invitée pour deviser des «séparatistes» québécois, qui menaçaient de reprendre du poids après l'échec de Meech. Il ne fut question que de la horde de «socialistes» qui allaient faire de l'Ontario le Chili d'Allende, sans espoir de voir se lever un Pinochet au sein de notre armée d'oprette. Jacques Parizeau, une menace? Mais non, quel homme rassurant, il était des leurs, de la grande amicale des gens qui savent compter. Bob le Rouge, lui, était un pirate égaré dans leurs eaux territoriales. Ses exactions appréhendées ont occupé toute la soirée. Il est toujours agréable de voir des arrogants déstabilisés. J'observais et trouvais Bob Rae, *in absentia*, bien sympathique.

Ce fut la dernière fois, hélas. Je n'ai plus de lui que des images décevantes, forcément injustes mais il n'y en a guère d'autres pour les contrer.

Quand je l'ai revu, bien après Sudbury, il ne portait plus sa valise, une

armada d'adjoints le faisaient pour lui. Des heures avant son arrivée au *Devoir* pour une rencontre avec l'équipe éditoriale, des agents de sécurité étaient venus repérer les lieux, prévoir pas à pas le trajet de leur premier ministre, scruter mon bureau, à la façon des *advance men* d'un président des États-Unis. Dans ces lieux où ont défilé tous les premiers ministres du Canada ou du Québec, la plupart flanqués tout au plus d'un attaché de presse, nous n'avions jamais vu ça.

Ni une telle absence d'humour, qui correspondait à ce style soviétique. Nous avons échoué à le dérider, même en lui racontant, en cette période des grandes manœuvres pré-Charlottetown, que des ministres québécois le comparaient à un boy-scout qui s'évertue autour d'un mauvais feu de camp. N'importe qui, de Pierre Trudeau à Brian Mulroney en passant par Robert Bourassa ou Jacques Parizeau, aurait trouvé une répartie légère. Mais on ne blague pas du rituel des réunions, avec un homme de gauche. Furieux, pincé, il fit la leçon aux malins de Québec par notre intermédiaire.

Et ce fut pire quant au fond. Il se prenait, comme on sait, pour le réconciliateur du pays avec les nations autochtones, dont il avait réussi à inclure les représentants dans les négociations qui allaient mener aux accords constitutionnels de 1992. J'étais intriguée de son soutien ferme aux prémisses de leur demande d'autonomie gouvernementale, qui supposaient le classement officiel des individus selon leur ascendance biologique, c'est-à-dire leur degré de «sang» indien. Bien intentionnée, la proposition n'en est pas moins racis-

te à sa face même (c'est un de mes rares sujets d'accord avec Pierre Trudeau) et conduit aux pires aberrations: en ce moment, près de Montréal, des chefs de réserve accordent des droits scolaires différents à des enfants en mesurant les fractions de leur «sang» indien, comme à la pire époque de l'apartheid sud-africain. Bref, je voulais savoir comment un homme de progrès pouvait s'accommoder d'un pareil accroc au principe de l'égalité entre les personnes. Il comprenait fort bien la question, et il l'a esquivée de toutes les façons pendant une demi-heure. Pour finir par déclarer, de guerre lasse: «Puisque c'est ce qu'ils désirent...»

Il n'y a pas de meilleure illustration de ce qu'est la rectitude politique, démission de l'esprit devant les diktats d'une nouvelle morale, devenue un automatisme. Abdications de l'intelligence, et surtout du jugement, au nom d'un «bien» qu'on croit supérieur. Rien de surprenant à ce que le gouvernement de M. Rae soit allé jusqu'à imposer un code de conduite sexuelle aux campus ontariens, qui allait bien au-delà des prescriptions habituelles des chartes des droits. Rien de surprenant non plus à ce que ce jeune premier ministre fort instruit, très bilingue, très urbain, très subtil du moins en théorie, ait été le plus incapable de rapprochement avec le Québec, libéral ou péquiste. Pour y comprendre quelque chose, à notre constation du Canada, il faut quelque sens de la délinquance, des plaisirs interdits, de l'aventure non autorisée. Il faut être un peu coureur des bois, et se fier des missionnaires.

Ce n'est surtout pas son genre. Le Bob Rae que nous avons vu pendant cinq ans, à la législature, à la télévision, en conférence ou en congrès, n'a jamais cessé de se prendre au sérieux, de faire la leçon aux délinquants en tous genres, d'ennuyer l'Ontario qui fait désormais du bon vin et qui ne rentre tout de même plus les trottoirs au crépuscule.

Il aura été une sorte de Clyde Wells de gauche, raide comme un principe qui n'aurait jamais pris un peu d'air. Ni pirate, ni Tintin. Il n'aurait peut-être pas mieux réussi, mais il aurait laissé un meilleur souvenir.

L E T T R E S

Aide étrangère décevante

Le 27 février dernier, l'honorable Paul Martin annonçait dans son discours du Budget que l'aide étrangère serait réduite de 15 % cette année et de 5 % de plus dans deux ans. C'est ainsi que le Canada consacrerait cette année à ses programmes d'aide 381 millions \$ de moins que l'an dernier, dans deux ans, le manque à gagner s'éleverait à 540 millions \$.

Je suis personnellement déçue qu'on ait eu à couper dans l'aide aux plus démunis pour régler nos problèmes budgétaires. Déçue également que le Canada, en ne consacrant plus que 0,3 % de sa richesse nationale à l'aide étrangère, se retrouve parmi les pays développés les moins généreux de la planète, aux côtés de pays comme le Luxembourg ou l'Irlande.

Le pire peut toutefois être évité puisque les coupures restent à être allouées aux différents types de programmes d'aide.

L'aide qui touche le plus les populations indigentes, c'est celle qui se présente sous forme d'aide aux soins de santé primaire (aide à la vaccination des enfants par exemple), aide à l'éducation de base (alphabétisation des populations rurales ou des bidonvilles par exemple), et l'aide aux programmes de micro-entreprises (sous forme de prêts minuscules, moins de 100 \$, pour permettre aux familles pauvres de commencer une petite activité artisanale qui leur donne l'occasion de se sortir par eux-mêmes de leur pauvreté).

Or, dans sa nouvelle politique étrangère, rendue publique quelques jours avant le dépôt du budget, le gouvernement s'est précisément engagé non seulement à ne pas couper mais à augmenter ce type d'aide. Alors s'il faut couper, pourquoi ne pas couper ailleurs, là

où cela fera le moins mal? Surtout que pour une fois c'est en conformité avec le programme gouvernemental...

Francine Gignac
Montréal, 24 avril 1995

Méchant langage

Imaginons un peu qu'au lieu de s'appeler Hafsa Zinaï Koudil, elle se soit appelée Salman Rushdie, qu'au lieu d'être l'invitée d'un festival montréalais, elle ait été invitée au «Festival of Festivals» de Toronto. Imaginons un peu que cet événement ait concerné plutôt la partie *canadian* de notre beau et grand pays, qu'au lieu d'être issue de la francophonie, elle soit originaire des milieux intellectuels anglophones. Pensez-vous que le dossier n'aurait pas rebondi sur le bureau du ministre Marchi autrement que comme dans ce cas-ci? Qu'au lieu de répondre par des propos évasifs du genre «Nous avons un million de demandes venant de personnes qui veulent visiter le Canada...» comme il l'a fait mardi, il n'aurait pas remué ciel et terre afin de ne pas indisposer ses commettants? Mais quand l'on songe à l'autre solitude et qu'en plus celle-ci compte pour moins du quart de la population, on reçoit ce genre d'attention.

René Lévesque l'avait bien compris au début des années 60 quand, revenant d'Ottawa où il était allé plaider la cause des réalisateurs en grève de Radio-Canada devant un ministre Starr aussi intéressé que si la chose s'était déroulée sur la planète mars, il prit conscience: «Sur le chemin du retour, je ne pouvais m'empêcher de songer à la rapidité avec laquelle le moindre feu de paille anglo-canadien savait mobiliser Ottawa, et à la façon dont on laissait avec la plus grande sérénité se consumer notre propre maison» (Attendez que je me rappelle). Faut

croire que plus ça change, plus c'est pareil. Ça doit être ça le fédéralisme flexible, ça plie différemment dépendamment si c'est en français ou en anglais.

Pierre-Alain Cotnoir
Montréal, 26 avril 1995

Culture de vie ou culture de mort?

L'article de Stéphane Baillargeon à la une du *Devoir* du 22 avril est un texte remarquable par son art de tout confondre. L'auteur fait un lien entre le congrès de Human Life International, l'engagement social des chrétiens et l'encyclique L'Évangile de vie de Jean-Paul II. L'auteur voit dans ces événements une bataille entre la droite et la gauche, entre l'intégrisme et le progrès, un retour en arrière qui menace la liberté et la démocratie.

Permettez-moi de faire une lecture différente de ces événements. On peut au moins voir dans le congrès de Human Life International un puissant cri d'alarme en faveur de la vie et voir dans l'encyclique de Jean-Paul II une réflexion d'une profonde sagesse sur la culture de la mort et la culture de la vie. Il faudrait être plus attentifs à ces signaux concernant la survie du peuple québécois. Notre peuple est engagé allégrement sur l'autoroute de l'autodestruction et de l'insignifiance démographique. J'avoue avoir une préférence pour la culture de la vie et la promotion des plus faibles. Je suis toujours étonné de voir l'acharnement que l'on peut mettre à promouvoir la culture de la mort et à ignorer les signaux qui nous conduiraient à une réflexion positive et salutaire. Il est désolant de voir le mépris exercé envers une autorité spirituelle reconnue et respectée par des millions de personnes à travers le monde.

Pierre Mailoux
Montréal, 24 avril 1995

À P R O P O S

... de l'expérience au travail (1)

En 1993, dans presque tous les groupes d'âge, l'expérience de travail des hommes était nettement plus longue que celle des femmes. À l'approche de l'âge de la retraite, l'écart atteignait 22 ans, c'est-à-dire 38 ans pour les hommes contre 16 ans pour les femmes, une fois les heures à temps partiel et les années partielles travaillées par chaque personne transformées en un nombre équivalent d'années complètes de travail à temps plein. On observe toutefois que les nouvelles générations de femmes demeurent plus longtemps sur le marché du travail, et ainsi ont presque autant d'expérience que les hommes.

L'expérience peut influencer sur les possibilités d'emploi, surtout si les compétences et les responsabilités en dépendent. La plus longue expérience cumulative des hommes explique en partie les salaires plus élevés qu'ils reçoivent comparativement à ceux des femmes. L'expérience cumulative représente également le temps pendant lequel une personne est en mesure d'accumuler des droits à une rente et d'épargner en vue de la retraite à même son revenu gagné. Après 55 ans, l'expérience moyenne des hommes était au moins le double de celle des femmes.

Le Quotidien, Statistique Canada, mars 1995

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Du travail pour tout le monde

Premier mai, le Front commun syndical retrouvé

Projet de déclaration sur la réduction du temps de travail soumis aux délégués de la FTQ, de la CEQ et la CSN qui se réunissent aujourd'hui à l'Université de Montréal, sous le thème «Un pays pour le monde».

Le chômage et l'exclusion ont atteint un niveau tel au Québec que la cohésion minimale nécessaire au développement de notre société est menacée. Aussi, la CEQ, la CSN et la FTQ croient qu'il est urgent qu'un vaste débat public soit organisé autour de la nécessité de réduire le temps de travail afin de maintenir et de développer l'emploi au Québec. Les coûts économiques et sociaux que génère le chômage au Québec sont exorbitants. Au seul chapitre des coûts économiques, une étude du Forum pour l'emploi évaluée à 30,7 milliards de dollars le manque à gagner, en 1993, pour les travailleuses et les travailleurs, les entreprises et les gouvernements.

Il faut nous rendre à l'évidence. La croissance économique ne pourra, à elle seule, venir à bout du chômage. Les données à cet effet parlent d'elles-mêmes. Depuis 1960, chaque décennie est marquée par des taux de croissance économique toujours plus faibles et par des niveaux de chômage toujours plus élevés. Au début de chaque nouvelle récession, le chômage atteint des sommets inégalés. On estime que l'économie du Québec doit croître à un rythme annuel moyen de plus de 3% sur une longue période pour que le taux de chômage diminue de manière significative. Or, au cours de la présente décennie, le taux de croissance de l'économie du Québec sera largement inférieur à ce niveau.

Une politique de croissance économique durable doit certes demeurer un élément important d'une stratégie de plein emploi. Nos organisations continueront de réclamer des actions énergiques aux chapitres, par exemple, du développement sectoriel et régional, de la formation de la main-d'œuvre, de la recherche et du développement et de la fiscalité. Cependant, il est évident aujourd'hui qu'une telle stratégie est vouée à l'échec si elle repose essentiellement sur la stimulation de la croissance économique. La réduction de la durée du travail n'est certes pas la panacée au problème du chômage. Nous croyons, cependant, qu'elle peut contribuer à l'atténuer et qu'elle doit devenir un élément majeur d'un projet de société qui va dans le sens d'un partage plus équitable du travail et des revenus.

Est-il besoin de rappeler qu'historiquement, la diminution de la durée du travail a constitué, dans les pays industrialisés, un mode important de régulation du marché du travail? Depuis plus d'un siècle, la durée moyenne du travail a diminué de moitié. Cela a contribué à améliorer les conditions de vie et de travail et à permettre à de plus en plus d'hommes et de femmes d'accéder au marché du travail.

Au Québec, la durée moyenne du temps de travail a diminué de manière significative jusqu'au début des années 1980. Depuis, non seulement cette tendance s'est-elle interrompue, mais le partage du temps de travail est de plus en plus inéquitable. Alors que plus de 20% de la population adulte n'arrive pas à se décrocher un emploi, on assiste à une bipolarisation accrue des heures de travail. En effet, un nombre croissant de personnes doivent se contenter d'emplois à temps partiel ou précaires alors qu'une minorité grandissante travaille plus de 50 heures par semaine.

Nous croyons que la réduction du temps de travail peut contribuer à réduire de manière significative le chômage et la précarité. Cependant, pour qu'elle ait des chances de réussir, elle doit faire l'objet d'un large consensus social et d'une stratégie concertée. Cela implique que tous les acteurs socioéconomiques et plus particulièrement les syndicats, le patronat et les gouvernements, reconnaissent qu'ils ont des responsabilités dans la résorption du chômage et acceptent d'unir leurs efforts à cette fin.

Le mouvement syndical québécois a réussi, ces dernières années, à mieux articuler ses analyses et ses positions en ce qui concerne la réduction du temps de travail afin d'en faire un élément important de sa stratégie de création d'emplois. De sa revendication traditionnelle de réduction générale du temps de travail avec pleine compensation salariale, il est passé à une position plus nuancée, plus dynamique et qui reflète mieux certaines réalités et valeurs contemporaines.

Ainsi, le mouvement syndical reconnaît ses responsabilités lorsqu'il sensibilise les travailleuses et les travailleurs aux conséquences du recours systématique au travail en heures supplémentaires et à d'autres pratiques similaires, comme le cumul d'emplois ou le cumul retraite-emploi, et lorsqu'il encourage les syndicats à remettre en question de telles pratiques. Le mouvement syndical ouvre de nouvelles perspectives pour le maintien et le développement de l'emploi en proposant une compensation monétaire s'inscrivant dans un processus de négociation qui tienne compte d'un ensemble d'éléments, dont la protection du pouvoir d'achat, les gains de productivité, la réorganisation du travail et la valeur que représente pour de plus en plus d'individus le fait de disposer de plus de temps libre. Il reconnaît aujourd'hui qu'une stratégie réaliste doit tenir compte des caractéristiques particulières de chaque secteur d'activité. Le mouvement syndical tient compte également des contraintes de plus en plus fortes de la concurrence lorsqu'il propose d'accompagner la réduction du temps de travail de nouvelles formes d'aménagement du temps de travail ou de réorganisations du travail qui peuvent améliorer la productivité des entreprises et réduire leurs coûts d'opération.

Certes, les efforts du mouvement syndical auront des impacts positifs sur le maintien et la création d'emplois. Mais si ces efforts se heurtent à l'opposition systématique du patronat et à l'indifférence des gouvernements, les résultats demeureront limités.

Encore aujourd'hui, les associations patronales et les entreprises manifestent peu d'ouverture d'esprit pour la réduction du temps de travail. De manière générale, elles considèrent toujours cette revendication comme une contrainte à l'efficacité et à la compétitivité des entreprises. Leur horizon économique étant généralement le court terme, elles tiennent rarement compte, dans leurs analyses et leurs décisions, des conséquences économiques et sociales du chômage pour l'ensemble de la société.

Pourtant, les entreprises font partie de la société québécoise et, à ce titre, elles devraient se sentir concernées par le niveau intolérable de chômage et d'exclusion ou, à tout le moins, être préoccupées par les conséquences du chômage sur leur propre santé financière. Le Forum pour l'emploi a évalué que chaque 1% de chômage au Québec représente pour les entreprises un manque à gagner de plus d'un milliard de dollars.

Plutôt que de considérer la diminution du temps de travail comme une contrainte, les entreprises devraient l'envisager comme une opportunité, comme un changement dynamique aux perspectives prometteuses. Il a été démontré

que la réduction du temps de travail peut avoir un impact positif sur le rendement des travailleuses et des travailleurs, le taux de roulement du personnel, le taux d'absentéisme et la santé et la sécurité du travail. Elle peut ouvrir la voie à une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail, à des gains de productivité significatifs et à des diminutions de coûts d'opération. En contribuant à la création de nouveaux emplois, elle permet aussi de rajeunir la main-d'œuvre et de hausser le niveau général des qualifications dans l'entreprise.

Les associations patronales doivent assumer leurs responsabilités face au problème du chômage en encourageant leurs membres et l'ensemble des entreprises québécoises à s'ouvrir à la question de la réduction du temps de travail.

Les gouvernements invoquent de plus en plus un contexte économique marqué par la mondialisation et l'interdépendance des économies nationales pour justifier leur inaction devant la montée du chômage. En ce qui concerne la réduction du temps de travail, ils ne peuvent se défilier derrière un tel argument car ils disposent de plusieurs leviers pour intervenir.

Les gouvernements, et au premier chef, le gouvernement du Québec, doivent aussi assumer leurs responsabilités dans la résorption du chômage et faire de la question de la diminution de la durée du travail un élément important de leurs politiques économique et sociale.

Nous croyons qu'il incombe au gouvernement du Québec d'être le principal animateur d'un large débat social autour de cette question. Il doit, dans les plus brefs délais, convoquer l'ensemble des acteurs socioéconomiques afin de débattre des enjeux et de dégager des pistes d'action.

En tant qu'employeur, le gouvernement du Québec devrait donner l'exemple et être réceptif aux demandes des syndicats qui désirent s'engager sur la voie de la réduction du temps de travail.

En tant que législateur, il devrait donner un signal sans équivoque à l'ensemble des composantes de la société selon lequel la réduction du temps de travail est un élément important d'une stratégie de lutte contre le chômage et l'exclusion. Il devrait moderniser les normes du travail afin, par exemple, de réduire la durée de la semaine normale de travail et de limiter le recours au travail en heures supplémentaires. Il devrait consacrer, dans cette même loi, de nouveaux droits qui reflètent mieux les réalités et les exigences du marché du travail: le droit à un congé de formation, le droit aux avantages sociaux pour les travailleuses et les travailleurs à temps partiel, etc. Le gouvernement devrait aussi revoir un certain nombre de règlements qui constituent autant d'entraves à la réduction du temps de travail, comme c'est le cas, par exemple, dans la Loi de l'impôt qui décourage la retraite progressive.

Le gouvernement du Québec devrait aussi encourager la réduction du temps de travail par une redistribution de la richesse et des revenus dans la société en appuyant financièrement les efforts des travailleuses et des travailleurs et des entreprises qui acceptent de réduire le temps de travail lorsque cela a pour résultat de créer ou de maintenir des emplois. Si la responsabilité en ces domaines incombe d'abord au gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral a aussi un rôle important à jouer en tant qu'employeur et législateur. Le drame de l'exclusion et du chômage nécessite des actions énergiques et immédiates. Nous croyons qu'une stratégie de réduction du temps de travail pourrait contribuer à améliorer de manière significative la situation de l'emploi. Nous soumettons que le moment est maintenant venu au Québec d'organiser un vaste débat sur cette question. Nos organisations sont disposées à y participer activement et demandent à la ministre de l'Emploi du Québec d'assumer ses responsabilités en lançant, dans les meilleurs délais, ce grand débat de société.



PHOTO JACQUES NADEAU

«De sa revendication traditionnelle de réduction générale du temps de travail avec pleine compensation salariale, le mouvement syndical québécois est passé à une position plus nuancée, plus dynamique et qui reflète mieux certaines réalités et valeurs contemporaines.»

Caisse de dépôt et placement du Québec

La nécessaire indépendance par rapport au pouvoir politique

Certains déposants commencent à manifester des réserves quant à l'administration de leurs épargnes

PIERRE ARBOUR

Auteur de Québec inc. et la tentation du dirigisme

Pour bien des travailleurs québécois (que ce soit un travailleur de la construction, un fonctionnaire ou un employé de bureau), la Caisse de dépôt administre la plus grande partie de leurs épargnes; le rendement obtenu en 1994, inférieur de 1,8% en comparaison des rendements médians des caisses diversifiées, représente près de 850 millions \$ de moins pour payer les futures pensions des travailleurs québécois.

Il est donc d'une importance capitale de rendre l'administration de la Caisse de dépôt plus efficace. On peut le faire en inventant, pourquoi pas, une nouvelle structure qui scinderait en deux la gestion actuelle des placements (*Le Devoir*, 10 avril 1995).

Entre-temps, il serait primordial de sauvegarder l'indépendance de la Caisse de dépôt par rapport au pouvoir politique afin d'éviter le spectacle de chaise musicale à la direction, auquel nous assistons depuis 1980.

En effet, au début de 1980, on assista à la première intervention du pouvoir politique à la Caisse de dépôt, ce qui permit l'élimination de Marcel Cazavan (alors directeur général), remplacé par Jean Campeau aujourd'hui ministre des Finances dans le cabinet du gouvernement québécois. À la fin de son terme de dix ans, qui, par contre, ne fut pas interrompu par les libéraux, Jean Campeau fut remplacé en 1990 par le duo Jean-Claude Delorme comme chef de la direction, et Guy Savard comme chef des opérations.

Ces deux hommes, quoique très respectés et bien connus des milieux financiers, avaient néanmoins des liens étroits avec l'organisation du Parti libéral et ne possédaient malheureusement que peu d'expérience concrète dans la gestion d'un grand portefeuille diversifié comme celui de la Caisse.

L'inévitable vient maintenant de se produire avec l'élection du gouvernement Parizeau; on força donc la démission de Guy Savard à la fin de 1994, et récemment Jean-Claude Delorme fut démissionner pour être remplacé par Jean-Claude Scraire (l'ancien responsable des portefeuilles immobiliers de la Caisse). Le nouveau président de la Caisse a l'entière confiance du premier ministre Jacques Parizeau et pour cause, puisqu'il était l'attaché politique d'un ministre du Parti québécois avant d'être re-

cruté par Jean Campeau en 1980. Pourtant, Jacques Parizeau, le quasi-créateur de la Caisse de dépôt, cette grande réalisation du gouvernement de Jean Lesage, devrait se rappeler ses propres paroles lors d'un débat à l'Assemblée nationale le 22 novembre 1979; en réponse à une question de Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale et aujourd'hui administrateur de la Caisse de dépôt, M. Parizeau dit: «Je vous rappellerai qu'au moment où la Caisse a été créée, au milieu des années 60, on a donné à la direction de la Caisse des garanties d'autonomie qu'aucun président de société d'Etat n'a et qui ressemblent à bien des égards aux protections dont dispose le gouverneur de la Banque du Canada, par exemple. On a garanti l'autonomie de la Caisse de dépôt, au fond, pour les mêmes raisons qu'on a garanti l'autonomie de la Banque du Canada.

Si un jour il faut créer une Banque centrale québécoise, qu'on crée une institution distincte.

C'est qu'il y a là un pool d'argent tellement grand qu'il est fondamental qu'on n'utilise pas à des fins, j'allais dire politiques, dans le sens péjoratif du terme, les sommes qui s'y trouvent. Je pense qu'on aura toujours un avantage considérable à ne pas tenter le pouvoir en lui donnant, à l'égard de ces grands organismes financiers, une solution facile pour régler des problèmes financiers que tout gouvernement, à un moment donné, peut avoir. Je ne souhaiterais qu'une chose à cet égard, c'est que le type d'autonomie qu'on a donné à la Caisse de dépôt en vertu de la loi soit maintenu et qu'on reconnaisse, peut-être plus souvent qu'on le fait, que nous sommes en face d'un des organismes collectifs des Québécois dont nous avons, je pense, droit d'être fiers à juste titre.»

J'avais déjà établi dans mon livre *Québec Inc. et la tentation du dirigisme* que les interventions massives décidées par Jean Campeau lors de sa présidence à la Caisse dans trois dossiers bien précis, soit Steinberg-Socnav, Brasca-de-Noranda et finalement Unigesco-Provigo, avaient créé un manque à gagner de 1,5 milliard \$ pour la Caisse de dépôt. Sans les pertes créées par cet interventionnisme bien intentionné de la Caisse de dépôt, celle-ci aurait eu un rendement annuel de 1% de plus pour les années 1988-1992, la plaçant ainsi en tête de peloton du rendement des autres caisses diversifiées.

Il est vrai qu'il y a eu des plus-values considérables dans d'autres investissements; pensons à Télélobe, à Vidéotron et aux Imprimeries Québécoises, sans oublier le gain spectaculaire de près de 60 millions \$ dans les titres

de Laboratoire Nordic. Ceux-ci furent achetés sous mon égide, en 1973, au prix approximatif de 1 million \$, et revendus en 1991 pour 60 millions \$ par l'équipe Campeau.

Maintenant que l'époque des interventions spectaculaires est révolue, il faut cependant se méfier des rôles additionnels qu'on veut faire jouer à la Caisse de dépôt; dans le passé, on avait souvent confondu le rôle de la Caisse avec celui de la Société de développement industriel (SDI), une autre société d'Etat dont le mandat est de «favoriser le développement économique du Québec» et qui a produit les résultats médiocres que nous connaissons maintenant.

En novembre 1993, Daniel Paillé, ancien employé de la Caisse de dépôt, aujourd'hui ministre de l'Industrie et du Commerce, déclarait au magazine *L'actualité* que la Caisse de dépôt est «une vraie banque centrale pour le Québec et qu'il lui faut plus de pouvoir pour aborder le XXI^e siècle».

Si un jour il faut créer une Banque centrale québécoise, qu'on crée une institution distincte de toute pièce et qu'on laisse la Caisse de dépôt opérer selon sa mission qui «consiste à réaliser un rendement financier optimal et à contribuer par son action au dynamisme de l'économie du Québec, tout en veillant à la sécurité des capitaux sous gestion».

Puisqu'il y a eu un renouvellement complet du conseil d'administration de la Caisse de dépôt depuis quelques mois, j'aimerais suggérer à celui-ci l'addition d'un comité de surveillance qui aurait pour tâche d'engager des évaluateurs indépendants habilités à évaluer les rendements qui sont établis maintenant par la direction même de la Caisse de dépôt; en particulier pour le secteur immobilier, comme il n'y a pas de critères objectifs d'évaluation comme à la Bourse, on assiste maintenant à l'engagement par les employés responsables, d'évaluateurs (qui n'ont certes pas la tâche facile) afin d'évaluer la valeur marchande du portefeuille immobilier et de se rapporter à la haute direction de la Caisse qui les a engagés.

Ces évaluateurs de rendements globaux des placements ainsi que ceux évaluant la valeur des immeubles pourraient compléter les états financiers tels que fournis chaque année par le vérificateur général du Québec. Tout en se rapportant au comité de surveillance nouvellement créé, cette procédure augmenterait la crédibilité de la Caisse de dépôt tout en rassurant les déposants dont quelques-uns commencent à manifester des réserves en ce qui concerne l'administration de leurs épargnes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (invités), Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **LA Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruellan, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Desormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOSNIE «Il n'y a pas de percée»

SUITE DE LA PAGE 1

entretien de près d'une heure et demie avec le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic.

L'accord de cessez-le-feu de quatre mois avait été arraché aux belligérants le 31 décembre dernier et l'ONU voulait le voir reconduit au-delà d'aujourd'hui midi (10h GMT), bien que les belligérants l'aient presque constamment violé.

D'un air détaché, M. Akashi a déclaré que M. Silajdzic n'avait pas donné «de réponse positive pour le moment» à sa demande de prorogation de la trêve. Mais il a paru avoir trouvé un point de consolation dans ce que venait de lui dire le premier ministre. «Pour autant que je comprends, le gouvernement [bosniaque] veut faire preuve du maximum de retenue et n'entreprendra pas d'actions provocatrices», a-t-il dit.

Samedi, le président bosniaque Alija Izetbegovic avait en effet déclaré qu'il n'y aura pas d'extension formelle du cessez-le-feu de notre part, mais que l'armée bosniaque «agira avec le maximum de retenue».

Après avoir déclaré qu'il n'y a pas de percée en faveur de la reconduction de la trêve, M. Silajdzic a indiqué que la Bosnie-Herzégovine «va demander à la communauté internationale de lever l'embargo» sur les livraisons d'armements. Décreté par l'ONU en 1991, cet embargo a la frappe comme il touche les autres républiques issues de l'éclatement de la Yougoslavie.

Un haut responsable de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a confirmé, en requérant l'anonymat, que M. Akashi voyait ses objectifs à la baisse. «Désormais, son but est d'empêcher les combats de s'embraser. Il va prendre ce qu'on lui donnera en essayant de trouver le plus grand dénominateur commun possible», a estimé ce responsable.

Relevant que l'envoyé spécial de l'ONU ne rencontrerait le président Izetbegovic que ce matin, ce responsable a tenté un instant de tempérer son pessimisme en déclarant que leur entretien dépendrait de ce que M. Akashi «va ramener de Pale», le fief des Serbes de Bosnie, situé à 17 km de Sarajevo.

Mais l'agence SRNA, reçue à Belgrade, a indiqué en fin de journée

hier que le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic avait refusé d'envisager une prolongation du cessez-le-feu à l'issue de son entretien avec M. Akashi.

M. Karadzic, selon l'agence des Serbes de Bosnie, a indiqué que la partie serbe ne pourrait accepter une trêve provisoire «que si les sanctions internationales imposées aux Serbes étaient levées».

Il y a une semaine, M. Karadzic avait déclaré à M. Akashi que les Serbes «offraient une paix permanente» et ne voulaient «pas parler de solutions partielles», telle qu'une prolongation de la trêve.

Les discussions de M. Akashi à Pale devaient se poursuivre au cours d'un dîner avant que M. Akashi ne revienne passer la nuit à Sarajevo, selon la FORPRONU.

Récemment les Serbes de Bosnie ont notamment interdit à l'ONU d'utiliser l'aéroport de Sarajevo pour y transporter de l'aide humanitaire ou des civils des Nations unies, et ils pourraient faire «une concession» au moins sur ce point, espéraient des responsables de l'ONU hier soir.

A Sarajevo, M. Akashi s'est aussi entretenu avec Kresimir Zubak, le président de la Fédération croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine.

Celui-ci lui a dit, comme il y a une semaine, que les Croates de Bosnie-Herzégovine étaient favorables «en principe» à une reconduction de la trêve si celle-ci était signée par l'armée bosniaque.

Ne représentant que 18,3 % de la population du pays, les Croates n'ont d'ailleurs pas été mêlés aux combats qui ont opposé, ces dernières semaines, les Serbes à l'armée bosniaque, dont ils sont théoriquement les alliés.

A la veille de l'expiration de la trêve, deux obus, apparemment tirés par les Serbes, sont tombés à Sarajevo sur la route stratégique qui conduit au Mont Igman, selon le porte-parole de la FORPRONU le commandant Hervé Gourmelon. Il a ajouté qu'un homme avait été tué par un franc-tireur sur cette route dans la matinée d'hier.

Il a également fait état de combats sporadiques dans diverses régions du pays. La radio de Pale a quant à elle annoncé qu'une personne avait été tuée à Doboj, une banlieue de Sarajevo.

Clinton décrète un embargo total contre l'Iran

New York (AFP) — Le président américain Bill Clinton devait annoncer hier soir à New York une suspension totale des investissements et des échanges commerciaux avec l'Iran, Etat qualifié d'«inspireur et financier des terroristes», dans l'espoir, notamment, de dissuader Moscou de conclure un accord nucléaire avec Téhéran.

«Je suis convaincu que l'imposition d'un embargo commercial à l'Iran est le moyen le plus efficace pour notre nation de lutter contre les tentatives de ce pays pour acqué-

rir des armes dévastatrices et pour soutenir les activités terroristes», devait déclarer le président américain devant le Congrès juif mondial, selon le texte de son discours distribué à l'avance par la Maison-Blanche.

Selon des conseillers de la Maison-Blanche, M. Clinton devrait signer cette semaine un ordre présidentiel en ce sens, en vertu de pouvoirs que lui confère la Constitution dans les situations d'urgence et qui le dispensent de solliciter l'aval du Congrès.

Le décret, qui concernera toutes les sociétés américaines et leurs filiales, entrera en application trente jours après cette signature.

D'après la présidence américaine, la décision présidentielle va coûter plusieurs milliers d'emplois aux Etats-Unis en interrompant les exportations américaines vers l'Iran, qui ont atteint 326 millions de dollars en 1994.

Après une longue absence, les Etats-Unis étaient redevenus récemment l'un des principaux partenaires économiques de l'Iran avec plus de 4

milliards de dollars d'échanges directs et indirects en 1994. Les compagnies pétrolières américaines achètent près du tiers du brut iranien tandis que les Etats-Unis sont redevenus le quatrième fournisseur de l'Iran.

«Ne rien faire de plus alors que l'Iran reste en quête d'armes nucléaires serait désastreux», devait déclarer M. Clinton. «Et rester inerte face aux preuves accablantes du soutien de Téhéran aux terroristes pourrait assombrir l'aurore de paix entre Israël et ses voisins», devait expliquer le président américain.

CHRÉTIEN «Il faut se préparer»

SUITE DE LA PAGE 1

le qui-vive et ne baissent pas la garde. «Il faut rester mobilisés, il faut se préparer.»

Cette mise en garde faisait écho à l'impatience manifestée au cours de ces assises par des dizaines d'intervenants contrariés par les hésitations et virages du gouvernement Parizeau. Un avertissement également formulé par les ténors fédéraux qui ont précédé le chef libéral à la tribune, les Robillard, Ouellet, Massé et Gagliano.

Après avoir longuement insisté sur le bilan des réalisations de son gouvernement en 18 mois de pouvoir, M. Chrétien s'est dit «énormément attristé» de voir que les souverainistes font de la question constitutionnelle leur priorité, alors que c'est le Québec qui affiche le plus haut taux de pauvreté au pays.

M. Chrétien a invité M. Parizeau à tenir son référendum le plus tôt possible pour s'attaquer «ensemble» aux vrais problèmes de la population. «On parle de constitution pendant que des gens sont dans la misère. On parle d'astuce et de trait d'union alors que ces gens veulent retrouver la dignité de citoyens normaux dans un pays exceptionnel.»

Quant au virage effectué par les deux leaders souverainistes, il y voit une simple manœuvre visant à détourner l'attention et à cacher le véritable enjeu. «Ce qu'ils veulent, c'est la séparation et ils essaient de camoufler cela. Ce n'est pas un virage, c'est un mirage.»

Il y a longtemps que le chef des fédéraux n'avait tenu des propos aussi teintés d'agressivité. La veille, deux de ses ministres avaient donné le ton avec des envolées oratoires caustiques. «Arrêtez de nous casser les oreilles avec la séparation. Commencez donc à gouverner votre province comme vous devez le faire», a hurlé André Ouellet.

Frustration que Lucienne Robillard a tout aussi vivement exprimée: «Nous sommes exaspérés par ce débat qui traîne en longueur et qui, de semaine

en semaine, amène les tenants de la séparation à imaginer toutes sortes de stratégies et d'astuces pour se donner, comme ils le disent, un référendum gagnant. Je pense que cela remet en cause la crédibilité de la démarche du gouvernement péquiste.»

De ce congrès se dégageait l'impression que les fédéralistes, déçus de la performance de Daniel Johnson, tentent de reprendre l'initiative du débat référendaire et de contrôler la campagne du NON. Dans les discours de tous les ministres, y inclus celui de M. Chrétien, l'on notait ce souci de rassurer les délégués sur les préparatifs et l'efficacité de l'organisation du NON.

En outre, la direction du parti a distribué l'organigramme du Comité des Québécois pour le NON, présidé par Daniel Johnson, où figure maintenant le nom de Marc-Yvan Côté, omniprésent dans les couloirs du congrès, rapatrié à la demande des fédéraux et qui aura la responsabilité de tous les comités de l'Est du Québec. On y voit également que l'ex-ministre Liza Frulla et le président du PLQ, Jacques Lamoureux, y joueront les rôles d'adjoints de Lucienne Robillard, la vice-présidente du comité organisateur référendaire.

En conférence de presse, le premier ministre Chrétien a clairement indiqué qu'il n'est pas à la remorque du PLQ. «Ma stratégie je la garde pour moi-même et ça fonctionne. Je pense que nous avons une très bonne stratégie.» Lucienne Robillard n'a pas été moins explicite. «Nous avons notre stratégie», a-t-elle souligné, en insistant sur le mot «notre». Autant d'indices qui invitent à se rappeler l'entrée en scène de Pierre Trudeau dans la campagne référendaire de 1980, alors que les troupes de Claude Ryan étaient en difficultés.

Ce sentiment de panique, il était palpable sur le plancher du congrès et dans les conversations de corridors. Des dizaines d'intervenants ont fait des suggestions pour corriger le tir. Les uns souhaitent qu'Ottawa fasse son propre référendum sur la souveraineté. Un autre a proposé qu'on attaque

le manque de loyauté de M. Bouchard envers M. Parizeau et les Québécois. Quelques-uns ont fait savoir que la campagne du NON manquait de piquant et qu'il faudrait prévoir des gestes d'éclat. La légitimité du référendum québécois fut également mise en doute, tandis que certains en avaient contre le ton de la campagne du NON. «Quand cesserons-nous de faire valoir des arguments économiques. Pourquoi ne pas toucher le côté émotif des Québécois?»

Un congrès sans objet de réflexion, sans résolution, sans débat sur les orientations fondamentales du parti. Néanmoins, au cours des séances en plénière de samedi, plus d'une trentaine de délégués ont pris d'assaut les micros pour exprimer des préoccupations concrètes telles: l'engagement du parti à favoriser la mise en place d'un réseau national de garderies; la tolérance des abris fiscaux, les transferts aux provinces, la réforme des programmes sociaux, le sort des aînés dans ce contexte de compressions, le contrôle du déficit et l'absence d'alternative face au projet souverainiste.

L'exposé le plus serein et le plus articulé est venu du ministre Marcel Massé, qui a fait le point sur les programmes économiques et sociaux, ainsi que sur le projet de décentralisation du gouvernement. Il a fait l'énumération des secteurs dont le fédéral ne pourrait se départir, une liste qui rappelle celle que l'on retrouve dans le rapport Allaire. Pour le reste, il a conclu: «Si certains services peuvent visiblement et clairement être offerts à meilleur coût et de façon plus efficace par les provinces, les municipalités ou le secteur privé, tant mieux. Je pense que le gouvernement fédéral pourrait se retirer de ces secteurs et laisser la place à ceux qui sont les plus aptes à assurer le service.»

En fin de semaine, les libéraux fédéraux du Québec se sont donné un nouvel exécutif qui sera présidé par Martial Guay, âgé de 35 ans, qui pratique le droit dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

CINÉASTE «Si au bout il y a la mort, du moins que je ne sois pas égorgée devant mes enfants»

SUITE DE LA PAGE 1

Canada ouvre la porte à des intégristes et la ferme à des personnes aussi inoffensives que les artistes, à une cible comme moi, se récrie-t-elle. Moi, qui n'ai pas peur de dire ce qu'ils font dans ma patrie, comment les islamistes, ces maîtres de la nuit, égarés, séquestrent, éventrent des femmes, au nom de l'Islam. Dites-moi, ces gens-là sont-ils humains? La cinéaste implore les Occidentaux de faire la différence entre Islam et Islam. Hafsa Zinaï Koudil se définit comme une musulmane croyante mais une femme moderne, ce qui n'a rien d'antinomique à ses yeux. «De plus en plus, les femmes opprimées se regroupent et se lèvent en Algérie.»

La désormais célèbre porte-parole de l'Algérie à feu et à sang avait une brève rencontre de presse au sortir de l'avion, sur ce sol canadien qu'elle a bien cru ne pas voir. Puis elle m'a

laid m'engouffrer à ses côtés dans la voiture, de Mirabel à Montréal. Comme le paysage roulait derrière, elle m'a raconté son histoire.

En août dernier, craignant pour sa vie, Hafsa Zinaï Koudil a fui l'Algérie pour gagner la Tunisie et la France. Son mari qui dirigeait une banque à Alger l'a suivie. Toute la famille était menacée. Mais il ne travaillait plus. La vie est dure pour eux.

Dans sa patrie, après le tournage de son *Démon au féminin* qui dénonce les abus des intégristes, elle a vécu presque huit mois une vie de maquis, intimidée, menacée de mort. Elle qui reçoit un jour par le courrier sa propre photo décapitée, ses ennemis voulant lui donner un avant-goût de son avenir, elle à qui les barbus rendent visite en son absence dans l'intention de lui faire la peau.

Courageuse. Elle refuse le terme, affirme que vivre dans le silence, la complicité et la peur, ce n'est pas une

existence. Et qu'il faut bien que quelqu'un se lève pour dénoncer. «Si au bout il y a la mort, du moins que je ne sois pas égorgée devant mes enfants.» D'où son exil.

A ses yeux, c'est la terreur qui ferme les bouches en Algérie, «mais la majorité silencieuse qui voit les horreurs commises par les islamistes est de mon côté», estime-t-elle. Hafsa se sent malheureuse loin de l'Algérie, mais se console un peu en voyant ses enfants revenir de l'école sans la peur chevillée au ventre.

La cinéaste a des mouvements de révolte qui crévent comme des bulles à tous moments: «Être libre, c'est être libre chez soi, pas ailleurs, s'écrie-t-elle avec rage. Pourquoi certaines contrées du monde sont-elles marquées du sceau de la violence? Et pourquoi les femmes en sont-elles les premières victimes? Chez moi, naître avec sexe de femme n'est pas un événement joyeux. On est bâillonées

dès la venue au monde. La mère cache le sexe de sa petite fille avec honte. Aujourd'hui je me bats, j'écris, je tourne pour ma fille, afin qu'elle puisse un jour vivre libre en son pays.»

Au départ, Hafsa était romancière, et ses écrits n'avaient rien de révolutionnaires, mais en 1991, horrifiée par la montée de l'intégrisme et le régime de terreur qui s'instaurait à Alger, elle a écrit le scénario du *Démon au féminin*, basé sur un fait divers survenu un an plus tôt. Une femme qui refusait de porter le voile, travaillait, s'habillait à l'occidentale, avait été torturée par les islamistes parce que son mari la croyait possédée du démon. Hafsa a rencontré l'avocat, les témoins, les groupes de femmes impliqués dans cette affaire. Elle a parlé à la victime. Ses amis l'implorant: «Sois prudente. Remanie ton scénario.» Les islamistes veulent un projet de société médiévale. Il faut défendre notre vi-

sion de l'Algérie», répondait-elle.

Son scénario fut par miracle accepté par la Commission nationale de lecture (dont la plupart des membres de l'époque ont été assassinés depuis). Puis, les dialogues sous le bras, elle a fait la tournée des réalisateurs algériens. Tous lui ont opposé un: «Non, jamais je ne tournerai ça. J'ai bien trop peur.» Elle s'est jetée à l'eau, s'improvisant cinéaste.

Le *Démon au féminin* fut tourné avec un impossible budget de 100 000 \$, et des difficultés énormes, dont la défection en cours de route de plusieurs comédiens comme d'une partie de l'équipe technique, qui recevaient des menaces: «Lâchez le film car nous tuons cette femme.» «La peur, je ne la connaissais pas vraiment pour moi, évoque-t-elle. Mais la nuit, je tremblais pour mes comédiens: "J'espère qu'ils ne vont pas en tuer un..."»

Ensuite, le film fut jugé indésirable, interdit de projection. En Algérie, il y

eut une seule projection du *Démon au féminin*, organisée par une amie, tuée un mois plus tard. Quand Hafsa a fui l'Algérie, l'unique copie du film a bien failli demeurer là-bas. Un ami s'est fait complice, fermant les yeux aux frontières. Sinon c'en était fait des pellicules. Depuis, elle écrit. Un roman suivra, un film aussi.

Hafsa Zinaï Koudil entend demeurer comme prévu une semaine à Montréal, au cours de laquelle, elle se battra au nom de l'Algérie, «de cette majorité silencieuse qui n'a pas les moyens de prendre la parole». A Paris, elle a trouvé une coproductrice pour son prochain film, qui dépeindra les horreurs, les violents, les femmes égorgées de l'Algérie. «Mais cette fois, pas question de le tourner dans ma patrie, explique-t-elle. Ça se fera en Tunisie, peut-être en Corse, pour montrer un maquis. Une chose est certaine, ils ne m'auront pas. Je continue le combat.»

ROUGE «L'armée russe a terriblement besoin d'un tsar»

SUITE DE LA PAGE 1

L'armée russe aurait perdu 200 blindés dans les rues de Grozny. Une honte, considérant les erreurs graves commises par des généraux mal préparés, convaincus d'une victoire rapide. Fauchée et instable, voilà donc la Russie engagée dans une guerre de guérilla.

«Cinquante ans après une brillante victoire contre le nazisme, après des décennies de guerre froide, l'intervention en Tchétchénie démontre que notre armée est inefficace, pas plus forte qu'une armée du tiers monde, soutient Sergei Oznobitchev, un expert militaire à l'Institut Canada-USA. C'est pitoyable!»

Le Pentagone l'affirme déjà depuis quelques années, à part sa force nucléaire, l'armée russe n'est plus une menace sérieuse pour les Américains. La nouvelle doctrine militaire russe confirme cet état de fait. Dorénavant, l'ennemi ne sera plus l'Ouest. La Russie veillera à ses intérêts chez elle et dans les ex-républiques de l'URSS. Mais comment? Certains ne comprennent pas la chute de cette armée, jadis le cœur de tout un pays.

«Soudainement une incroyable machine militaire comparable à aucune autre se retrouve complètement défaite!», s'exclame Sergei Rogov, un autre spécialiste militaire de l'Institut Canada-USA.

En six ans, le nombre de soldats est passé de cinq millions à un million et demi, le budget de la Défense a été divisé par 50. Les officiers, une caste de privilégiés il y a à peine quelques années, se retrouvent incapables de faire vivre leur famille sans un deuxième salaire. Quelque 180 000 d'entre eux de retour d'Europe de l'Est n'ont pas de logement. Le mécontentement des troupes est tel que plusieurs analystes soutiennent que l'armée est au bord de la mutinerie.

«S'il y avait une autre crise comme celle d'août 91 ou d'octobre 93, Boris Eltsine n'aurait plus l'appui des forces russes», dit le général Alexandre Lebed, chef du régiment de Moldavie, l'un des hommes les plus populaires au sein de l'armée actuellement. M. Lebed, héros de l'Afghanistan, avait toujours soutenu le président Eltsine. Aujourd'hui, il le critique ouvertement.

Alexandre Lebed et plusieurs généraux, dont le ministre de la Défense, prônent une réforme rapide de l'armée comme les Américains l'avaient fait après la guerre du Vietnam. Ils veulent une armée professionnelle. Mais l'argent manque! La structure des forces russes n'a pas changé depuis la Deuxième Guerre mondiale. L'armée en est toujours une de conscrits. Depuis l'effondrement de l'URSS, 70 % des appelés évitent leur service militaire. Folie, homosexualité, tendance suicidaire, maladies chro-

niques, toutes les raisons sont bonnes pour éviter le cauchemar. En 1993, selon l'association des mères de soldats, 2000 seraient morts en faisant leur service militaire. La crainte d'être envoyé au front en Tchétchénie ou au Tadjikistan amplifie la peur de passer un an et demi sous les drapeaux.

L'armée manque donc de main-d'œuvre et les officiers subalternes se soumettent donc aux basses besognes. Dans certains régiments, il y aurait un officier pour un soldat. L'armée russe manque aussi de soldats et d'officiers éduqués pour manier les armes de pointe. De plus en plus, dans les points chauds comme en Tchétchénie, les missions plus délicates sont confiées à des soldats contractuels mieux qualifiés pour l'emploi et plus redoutables.

En attendant les réformes, l'armée n'a plus de gouverneur. Le ministre de la Défense, le général Pavel Gratchev, est méprisé par une bonne partie des soldats. Les erreurs qu'il a commises en Tchétchénie et les rumeurs de corruption qui l'entourent minent encore plus sa réputation.

En fait, le haut-commandement de l'armée russe est un panier de crabes; chacun protège son petit fief, chaque général n'en fait qu'à sa tête. «En Russie, les rapports de force sont horizontaux et non verticaux, explique Lev Bruni, éditorialiste au journal *Sevodnia*. Ainsi, certains se réjouiront des malheurs du général Gratchev en Tchétchénie,

d'autres prendront avantage de la guerre.»

L'armée russe est pauvre et sans leadership, mais elle regorge d'armes. Le salaire de ses troupes est ridicule. Alors, plusieurs se laissent tenter par la corruption. La profession militaire est devenue un business.

Les résistants tchétchènes soutiennent qu'ils achètent leurs armes de certains hauts gradés de l'armée russe. De vieux bateaux de guerre sont vendus pour leur métal. Le département de la conception des Mig-29 offre des balades dans le super-avion pour 10 000 \$. Certains vendent les réserves d'essence de leur base militaire. D'autres se font mercenaires.

Des généraux qui gagnent officiellement 300 \$ par mois se font construire des maisons d'un demi-million en banlieue de Moscou.

Un jeune journaliste moscovite qui avait tenté de mettre au jour la corruption au sein de l'armée, précisément celle des régiments stationnés en Allemagne, a été assassiné en novembre. Fouiller les petits secrets de l'ex-Armée rouge est un jeu dangereux surtout lorsque des hauts gradés en profitent joyeusement.

«L'armée russe a terriblement besoin d'un tsar», conclue le sergent Boris dans son trou en plein Tchétchénie.

Demain: Le malaise français

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559